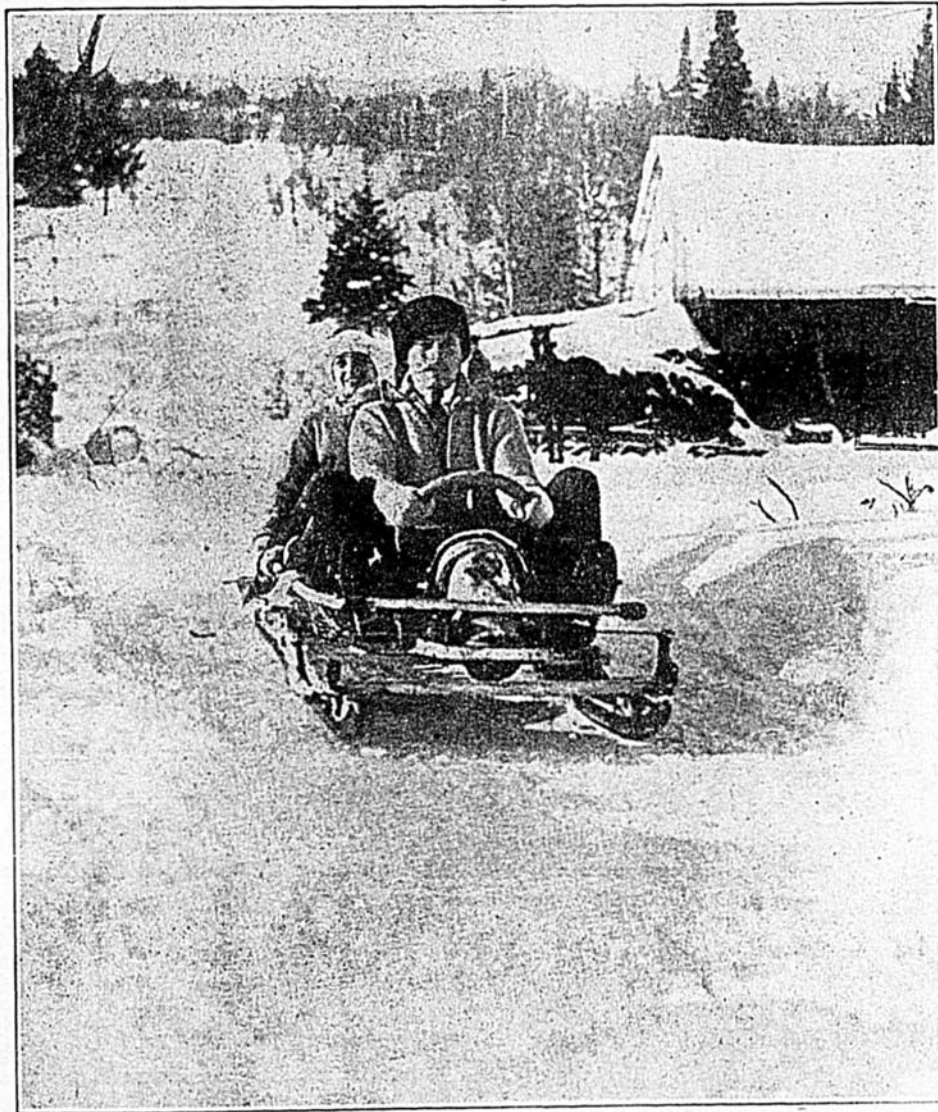


Le Bulletin des Agriculteurs

VOL. 8 No 3

MONTREAL LE 20 JANVIER 1923

Prix: 10c. le numéro



Les sports d'hiver dans les Laurentides.

Gracieuseté du C. P. R.

Journal Hebdomadaire

D'ACTION ECONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE

L'union des cultivateurs assurera le progrès de l'agriculture.

Pour un mal de tête bilieux

Faites bouillir une tasse de Celery King—herbes et racines naturelles—un laxatif et dépuratif doux. Rétablit le foie et stimule la digestion. Vous fait sentir éveillé et vigoureux. 30c et 60c chez les pharmaciens.

Arrêtez Cette Toux

Elle vous désole, vous et vos amis. Elle est dangereuse. Quelques gouttes de Shiloh, le remède vieux de 50 ans, amènent un soulagement immédiat. Shiloh arrête ce chatouillement irritant de la gorge, relâche la pituite et cicatrise les tissus. Procurez-vous du Shiloh chez votre pharmacien. 30c, 60c et \$1.20.

SHILOH Pour LA TOUX

COMMENT DETERMINER LA VALEUR DES ALIMENTS.

On a proposé et employé différentes méthodes pour déterminer la valeur relative des aliments. Quelques-unes de ces méthodes ne sont pas généralement applicables sur la ferme, parce qu'elles sont compliquées et qu'elles exigent l'emploi de coefficients de digestibilité et d'énergie, etc. D'autres sont relativement simples; elles ne donnent pas peut-être des résultats tout à fait aussi exacts que les systèmes plus élaborés, mais ces résultats se rapprochent suffisamment de la vérité pour toutes fins pratiques. Nous décrivons ici une de ces simples méthodes.

Nous avons déjà dit que le cultivateur achète des moulées surtout pour augmenter la quantité de protéine et de matière grasse que renferment les grains et les fourrages qu'il cultive sur sa ferme. La valeur de ces moulées achetées dépend donc premièrement et principalement des pourcentages de protéine et de matière grasse qui s'y trouvent. Nous pouvons donc comparer les aliments sur cette base et obtenir le prix par unité de protéine-gras dans les différentes moulées à l'étude.

Ex: La valeur de l'unité de protéine-gras.

Additionnez les pourcentages de protéine et de matière grasse et divisez le prix de la tonne par le total. Le résultat est le prix de l'unité de gras-protéine dans l'aliment.

Exemple: On offre deux échantillons de farine de graine de coton, le premier à \$40 la tonne, l'autre à \$50 la tonne. Lequel est le moins cher?

Voici, d'après l'analyse garantie, la composition de ces deux échantillons:—

	A	B
Protéine	26.50	37.62
Matière grasse	5.84	7.91
Cellulose	19.97	9.87

A. $26.5 + 6.84 = 32.34$

40.00

—\$1.24 prix d'unité de pro-

32.34 tène et de matière grasse.

B. $37.62 + 7.91 = 45.53$

50.00

—\$1.10 prix d'unité de protéine

45.53 et de matière grasse.

Il est donc évident, d'après ce simple calcul, que le prix demandé pour le même poids de protéine et de matière grasse est de 14 centimes de plus élevé dans A que dans B.

Voici maintenant comment on peut trouver la valeur relative par tonne de A, par comparaison à B:

32.34 (unités de protéine-gras dans "A") $\times$ \$1.10 (prix de l'unité de protéine-gras dans "B")—\$35.57

On voit donc que lorsque "B" vaut \$50 la tonne, "A" ne vaut pas plus de \$35.57, et cependant le prix demandé pour A est de \$40 la tonne.

COIN DU CHERCHEUR

Un an s'en est allé, un an s'en vient; le passé ne laissera qu'un souvenir, celui qui suit a toute notre espérance. Puisse-t-il faire lever l'aurore d'un progrès grandissant des organisations agricoles, et d'une plus grande prospérité pour les agriculteurs. En attendant, saluons le changement de quelques rimes:

Sachez que dans notre village,
Si la coutume est surannée,
Changer l'almanach c'est l'usage
Quand vient une nouvelle année.

En ingrat que rien de désarme,
On prend le vieux calendrier
Pour le livrer, sans une larme,
A la flamme de son foyer.

Il était pourtant très fidèle
A marquer les jours et les mois,
D'un laps qui fuit à tire d'aile
En nous vieillissant, le soursnois.

Le temps c'est l'impalpable chose
Qu'un mortel ne peut retenir;
Sur lui, nulle main ne s'est close;
Il n'en reste qu'un souvenir.

On en conçoit mieux la trahison
Après coup, répété souvent,
Mais à quoi sert qu'on le redise;
On est sceptique en son printemps.

Sans un arrêt, sans une pause,
Journée d'une journée suivie,
Comme il passe! et par telle cause
S'écoule et s'abrege la vie.

La vie est un charmant voyage
Pour un coeur ardent, généreux:
Malgré tout, quelque soit notre âge,
On sait l'art d'être malheureux.

Cet art tient de notre nature:
C'est le lot de toute la gent
Qui cherche un bonheur en peinture,
Tandis que le réel attend.

Sujet à cette loi commune:
Moment joyeux, moment chagrin,
Dès que survient une infortune
En donner la faute à quelqu'un.

Haro sur l'an; qu'on le punisse!
On vieillit, on est maltraité;
Ne faut-il pas que ça finisse?
Et tout ému l'on est resté.

Courage et que Dieu vous bénisse!
Ne doutons point de sa bonté,
Que la destinée s'accomplisse;
Que soit faite sa volonté.

Mais armons-nous de patience,
Ce qui peut tout mener à bien
Joignons-y la persévérance;
Sans la couple l'effort n'est rien.

Conservons notre indépendance—
Toute servitude amoindrit—
Elle sera notre défense
Pour les intérêts qu'on trahit.

Apprécions toujours la terre
Pour y demeurer attaché;
Faisons tout pour être prospère
Et nous aurons la royauté.

Pol. B.



*Pour obtenir du pain de qualité
Qui vous conservera en santé,
Rien n'égale
LA FARINE REGAL*

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd
MONTREAL

Farine
RÉGAL


L'ADRESSE, S. V. P.

Nous recevons une lettre signée: Maurice Arriel, mais n'indiquant aucune adresse. Comme cette correspondance sollicite des renseignements que nous serions heureux de donner, nous prions

la signataire de la lettre en question de bien vouloir nous faire parvenir son adresse par retour du courrier.

L'Administration.



Noir ou Vert

LE THE PRIMUS vous assure une délicieuse tasse de thé pur, à l'arome exquis, incomparable.

TRIBUNE LIBRE

Les communications que nous publions sous cette rubrique n'engagent en rien la responsabilité de ce journal. Elles sont néanmoins sujettes au contrôle de la direction qui reste libre de les publier ou non, ou de les abrégier.

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS.

Deschambault 3 janvier 1923.

Monsieur J. N. Ponton, Dir. du B. des Ag.
Il me fait plaisir de voir que vous avez relevé dans votre journal l'histoire que faisait le "Bulletin de la Ferme", dans un de ses numéros, d'un cultivateur devenu riche et qui voulait tirer du grand et qui se fit élire, à la grande surprise de ses compatriotes; qui passait son temps à mâcher de la gomme, fit rire de lui etc, etc. Ce journal veut-il vous parler de ces députés soi-disant cultivateurs, mais avant tout libéraux? Si c'est d'eux, ils sont bien payés pour avoir suivi le gouvernement à l'aveugle, comme ils l'ont fait. Mais pour nous, cultivateurs, n'est-il pas insultant de voir écrire de telles choses dans un journal qui se dit le journal des coopératives fédérées? Mais pour un journal qui a écrit des niaiseries comme le "diable est aux vaches" et l'histoire de "Johnny Cassepinette", il n'est pas surprenant de lui voir écrire de telles choses et nous pouvons nous attendre à d'autres choses de pire, pour peu que le mouve-

ment d'association des Fermiers-Unis devienne plus fort; et il le devient....

Heureusement que nous avons, dans le "Bulletin des Agriculteurs", un journal qui prend la défense des cultivateurs, un journal qui a pour rédacteurs des gens qui connaissent les besoins de la classe agricole et qui sont prêts à défendre les cultivateurs partout où ils sont attaqués.

Je souhaite que tous les cultivateurs ouvrant les yeux sur ces faits, s'abonnent en masse au Bulletin des Agriculteurs, s'enrôlent tous, sans exceptions, dans les rangs des Fermiers-Unis. Cela serait, selon moi, la meilleure réponse à faire à ceux qui se moquent du mouvement agraire dans la province. En terminant, M. le directeur, je formule le vœu que l'an 1923 voit le travail que vous faites, pour grouper les cultivateurs, couronné d'un plein succès.

Bien à vous,
Octave Delisle.

Sec-trés. des Fermiers-Unis de la succ. de Deschambault.

L'INDEPENDANCE.

L'Ange Gardien, 30 décembre 1922.

Monsieur le Directeur:—
"Le Devoir", numéro du 26 décembre, a publié une lettre de M. Savignac, notaire, lettre qui mérite attention et commentaires. M. Savignac commence par dire que nous aurons des élections, nécessitées par le besoin de faire juger les gouvernements actuels. Si réellement le gouvernement a l'intention, qu'on lui prête, de faire les élections au mois de février, peut-on penser qu'il a le désir d'être jugé par le jury populaire agissant avec connaissance des faits? Puis M. Savignac, dans sa lettre, dit des vérités, fait des suggestions qui, pour être opportunes, n'en sont pas moins un peu difficiles à réaliser. Oui, nous avons les gouvernants que nous méritons. Bien vrai, aussi que pour avoir de bons représentants, il faut choisir de bons candidats, et la lettre de M. Savignac dit: "Sachons choisir avant tout un candidat pour son mérite et sa valeur, représentant les vrais sentiments d'un comté, et le reste viendra facilement." Pas si facilement que cela. Supposons que le citoyen le plus représentatif d'un comté soit relativement pauvre, avec quoi paiera-t-il les frais d'une élection, même très honnête, parce que les élections ne se font pas seulement avec des prières. Alors il faudrait que ce citoyen, représentant les vrais sentiments des gens de son comté, soit personnellement riche pour pouvoir combattre avec avantage le fanatisme bête qu'on appelle esprit de parti et aussi l'organisation ayant à son service les moyens fournis par une caisse électorale, à moins que ce candidat n'accepte, lui aussi, l'appoint d'une caisse électorale, ce qui lui ferait perdre son indépendance et en ferait un esclave des fournisseurs de la dite caisse et aussi de la machine opérant, au dire de M. Savignac, sous le nom de convention. M. Savignac suggère une organisation indépendante des partis. Très bien, mais pour avoir une organisation indépendante, il faudrait avoir des citoyens indépendants, puis il faudrait que ce candidat choisi ait personnellement les moyens financiers de se faire élire ou que ceux qui désirent son succès lui avancent l'argent nécessaire. Mais pour cela, il faudrait que la masse du peuple comprenne ce que les membres des grosses compagnies ont compris depuis longtemps: à savoir que la plupart du temps les députés sont les serviteurs de ceux qui les ont fait élire. Quant au comté suggéré par M. Savignac, je ne voudrais pas prétendre que partout il au-

rait le sort qu'il a eu dans Rouville...où nous avons essayé la chose, et où toutes les précautions furent prises pour rendre justice aux partisans libéraux et conservateurs. Le président était un libéral, maire d'une paroisse, le vice-président était un conservateur et les membres étaient moitié libéraux moitié conservateurs. Mais plusieurs des membres libéraux, dont quelques-uns avaient accepté formellement, démissionnèrent. Pourquoi? Certaine rumeur veut qu'un grand chef libéral, quelque chose comme un pacha, aurait passé un maître savon à ces libéraux coupables d'avoir frayed avec d'anciens conservateurs. On dit aussi que la simple réflexion de ces membres du comté leur a montré que pour rester libéral, bon libéral, s'entend, il fallait s'en tenir à l'obéissance passive aux ordres supérieurs. Quoi qu'il en soit, les démissions ont éclairci les rangs du comité d'organisation, et quand un candidat fut choisi à Mariéville, l'assemblée était formée surtout de conservateurs auxquels s'étaient joint des libéraux reconnus pour leur indépendance; mais malheureusement ils étaient peu nombreux et presque de suite, en tribune libre du Bulletin des Agriculteurs, le choix de l'assemblée était sujet à la critique. A mon point de vue, le difficile, ce n'est pas de choisir un bon candidat, c'est de faire comprendre au peuple, surtout au peuple agricole, que pour avoir de vrais serviteurs de nos intérêts, il faut exiger de nos candidats l'indépendance vis-à-vis des partis, indépendance par laquelle un candidat ou député approuvera ou blâmera un gouvernement suivant que ses actes seront bons ou mauvais. Mais, en justice, peut-on exiger d'un candidat qu'il se prive de l'appui des organisations de parti? Qu'il veuille avant tout des serviteurs dociles du parti ou de ses chefs, si on ne lui donne en même temps des avantages compensant, au moins en partie, l'appui que lui ferait perdre son indépendance.

La lettre de M. Savignac a paru dans "Le Devoir", mais la question qu'elle soulève est assez importante et d'une actualité telle que je crois que les lecteurs du "Bulletin" pourront faire des réflexions sur cette question. Et si je ne me trompe, l'un des buts de votre journal et de l'association des Fermiers-Unis est de faire comprendre au peuple le danger de la servilité aux partis et les avantages que le peuple pourrait retirer d'une liberté plus grande de nos représentants vis-à-vis des chefs politiques et d'une plus grande

dépendance de ces mêmes représentants vis-à-vis de la masse du peuple. J'espère avoir l'hospitalité dans le prochain numéro du Bulletin et pour cela je vous remercie.

Votre obligé, Laurent Barré.

ELECTIONS ET VOIRIE.

Deschambault 6 janvier 1923.

Monsieur le Directeur,
Bulletin des Agriculteurs,

Comme électeur cultivateur, je viens protester contre la décision du gouvernement de faire des élections cet hiver.

Y a-t-il un temps qui se prête moins à une campagne électorale que les mois de janvier et février? Si on parcourt la liste des élections depuis la confédération on constate qu'aucun parti n'a osé braver l'électeur à cette époque de l'année. Il y eut des consultations générales tous les mois de l'année sauf en janvier et février. Il fallait attendre le régime Taschereau, le régime qui se réclame sans cesse des vieilles traditions libérales, pour voir pareil coup de force. Le comble de l'ironie, c'est que le gouvernement annonce qu'il veut faire approuver sa politique de voirie. Il se presse avant que les demandes de secours ne se multiplient de telle façon qu'il soit obligé d'en refuser un grand nombre.

Mais le cultivateur averti ne se laissera pas prendre. Il sait que c'est la politique de voirie du gouvernement actuel qui lui fait payer des taxes municipales quatre fois plus élevées qu'il y a une quinzaine d'années. Le cultivateur sait aussi que si le gouvernement a pris à sa charge l'entretien des routes provinciales et régionales, c'est parce que c'était un article du programme des Fermiers-Unis. C'est ni plus ni moins que la peur du mouvement agraire qui a décidé le gouvernement à

NOUVELLE LAMPE QUI BRULE 94% D'AIR

L'emporte sur l'électricité et le gaz

Une nouvelle lampe à l'huile qui donne une lumière prodigieusement brillante, douce et blanche, même meilleure que le gaz et l'électricité, a été éprouvée par le gouvernement américain ainsi que par 35 universités importantes et trouvée supérieure à dix lampes ordinaires à l'huile. Elle brûle sans odeur, sans fumée ni bruit, ne requiert aucun pompage, est simple, propre et de tout repos. Elle brûle 94% d'air et 6% de kérosène ordinaire (huile de charbon).

L'inventeur, G. T. Johnson, 246 rue Craig Ouest, Montréal, offre d'envoyer une lampe à 10 jours d'essai gratuit ou même d'en donner une gratuitement au premier qui en fera usage dans sa localité et qui l'aidera à l'y répandre. Ecrivez-lui aujourd'hui pour renseignements complets. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment vous pouvez obtenir l'agence et, sans expérience ni argent, gagner de \$250, à \$500. par mois.

prendre à sa charge l'entretien des grandes routes. Ce qu'il y a de plus beau, c'est que des députés veulent s'en attribuer tout le mérite. Il y a quelque temps un quelconque organisateur libéral me disait que c'était grâce au travail de notre député si nous n'avions pas à payer pour l'entretien de ces routes. Je lui ai demandé pourquoi notre député n'a pas appuyé le chef de l'Opposition, Mr. Sauvé, quand, aux sessions précédentes, il demandait que le gouvernement prenne à sa charge l'entretien des grandes routes. J'aime à croire que le mérite de cette modification à la loi de la voirie et que le jour où il ira déposer son vote, il le donnera à celui qui fait passer l'intérêt des cultivateurs avant l'intérêt des partis politiques.

J'ai l'honneur d'être votre dévoué.

Octave Delisle.

SUR UN ARTICLE DU BULLETIN DE LA FERME

Henryville, 28 déc. 1922.

Monsieur le Directeur,

Sous le titre "Se moque-t-il des cultivateurs", "Le Bulletin des Agriculteurs" du 30 déc, reproduit du "Bulletin de la Ferme" un portrait assez réussi de député à qui son titre d'habitant aurait porté chance. Tout en faisant montre d'un talent incontestable, l'artiste qui a brossé

ça a cependant omis certains détails. Il oublie de dire que son député habitant n'a de cultivateur que le nom, qu'il est le produit de la politique de parti et qu'il est la sorte de représentant agricole que les chefs politiques tiennent à nous imposer.

Les cultivateurs laissés à eux-mêmes n'auraient sans doute jamais pensé à se

(Suite à la page 10)

L'EVAPORATEUR "JUTRAS"

est très fortement recommandé aujourd'hui par ceux qui en ont fait l'essai.

POURQUOI?

Parce qu'il produit l'évaporation de la sève beaucoup plus rapidement qu'aucune autre marque.

Parce qu'il brûle moins de bois.

Parce qu'il produit le plus beau sucre ainsi que le meilleur sirop sur le marché.

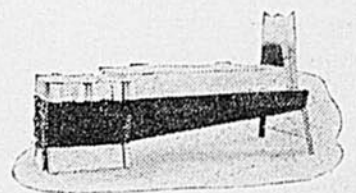
Parce qu'il est construit par des experts connaissant à fond le principe d'évaporation de l'eau d'étable.

Demandez nos catalogue et listes de prix sur les: EVAPORATEURS A SIROP D'ERABLE et ACCESSOIRES DE SUCRERIES EN GENERAL — Sur les: EPANDEURS D'ENGRAIS — CHARRUES A LEGUMES — CHARRIOTS A FUMIER — INSTALLATIONS D'ETABLES AU COMPLET.

SPECIALITE: Ouvrage général de fonderie, tels que modelage et fonte préparée ou brute.

LA COMPAGNIE JUTRAS, LIMITEE.

VICTORIAVILLE, P. Q.



LES PRIX DE LA DERNIERE HEURE

CETTE LISTE DONNE LE PRIX COURANT EN GROS DES PRODUITS CI-DESSOUS A MONTREAL
DERNIERE CORRECTION: LUNDI DERNIER, A 1.00 HR. P. M.

CE QUE VOUS VENDEZ

BEURRE	la lb.
PASTEURISE.....	\$0.38 1/4
No. 1.....	"0.37 1/4
No. 2.....	\$0.36 3/4

FROMAGE	la lb
SPECIAL BLANC.....	\$0.18 1/2
No. 1.....	"0.18
SPECIAL COLORE.....	0.18 1/2
No. 1.....	0.18

OEUFS	la doz
STRICTEMENT FRAIS.....	\$0.47
No. 1.....	"0.30

VOLAILE	Vivante	Abattue
	la lb.	la lb
Poules choix.....	\$0.24	\$0.26
No. 1.....	"0.20	"0.23
Poulets E. Choix.....	0.28	0.37
Choix.....	0.25	0.33
Oies Choix.....	0.20	0.23
No. 1.....	0.18	0.20
Dindes Choix.....	0.40	0.40
No. 1.....	0.25	0.25
Canards Choix.....	0.23	0.23
No. 1.....	0.23	0.23

LAPINS	Le couple.
.....	\$0.35

MIEL	la lb.
BLANC	No. 1.....\$0.10 1/2
"	No. 2....."0.09 1/2
"	No. 3....."0.07
AMBRE	No. 1....."0.08
"	No. 2....."0.06 1/2
BRUN	No. 1....."0.07
"	No. 2....."0.06

SIROP D'ERABLE	le gall.
EN BIDON	No. 1.....\$2.00
"	No. 2....."1.80
"	No. 3....."1.65
EN BARIL	No. 1....."1.80
"	No. 2....."1.75
"	No. 3....."1.45

SUCRE D'ERABLE	la lb.
EN PAIS (1lb)	No. 1.....\$0.21
"	No. 2....."0.20
EN GROS PAIS	No. 1....."0.19
"	No. 2....."0.18

PATATES	80 lbs
BLANCHES.....	\$0.80
ROUGES.....	"
AU CHAR	BLANCHES.....
"	ROUGES.....

FEVES	le mt
BLANCHES	No. 1.....\$4.00
"	No. 2....."3.75

POIS	le mt.
No. 1.....	\$2.85
No. 2.....	"2.65

AGNEAUX	le 100 lbs.
VIVANTS	No. 1.....\$10.50 à \$11.25
No. 2.....	\$9.00 à \$10.00

MOUTONS	Sur pieds	les 100 lbs
Bons.....		\$6.00
Moyens.....		5.00
Communs.....		\$4.00

PORCS	VIVANTS	la lb
A BACON (150 à 225 lbs)		\$0.11 1/4
A ETAL (120 à 150 lbs.)		\$0.10 3/4
LOURDS (225 à 300 lbs.)		\$0.10 1/4
LEGRS (100 à 120)		"
EX TRA LOURDS 300 et plus.		\$0.9 1/2

VEAUX	Sur pieds	les 100 lb
DE LAIT		
Bons.....		\$11.00 à \$12.00
Moyens.....		\$10.00 à \$10.50
Communs.....		\$9.00 à \$9.50

DE CHAMPS		
Bons.....		\$4.00 à \$4.50
Moyens.....		"
Communs.....		"

BOUVILLONS SUR PIEDS	les 100 lbs.
CHOIX.....	\$6.75
Bons.....	\$5.75 à \$6.50
Moyens.....	\$5.00 à \$5.75
Communs.....	\$4.50 à \$5.00

VACHES SUR PIEDS	les 100 lbs-
CHOIX.....	\$4.50 à \$4.75
Bonnes.....	\$4.50 à \$4.75
Moyennes.....	\$2.50 à 4.00
Communes.....	\$2.00 à 2.50

TAURES SUR PIEDS	les 100 lbs.
CHOIX.....	\$5.25 à \$6.00
Bonnes.....	\$5.25 à \$6.00
Moyennes.....	\$4.75 à 5.00
Communes.....	\$3.00 à 4.00

TAUREAUX SUR PIEDS	les 100 lbs.
CHOIX.....	\$4.50 à \$6.00
Bons.....	\$4.50 à \$6.00
Moyens.....	\$3.00 à \$4.00
Communs.....	\$3.00 à \$4.00

PEAUX	
DE VEAUX DE LAIT (la lb)	\$0.14
DE VEAUX DE CHAMPS	"0.10
DE MOUTON (La peau)	"0.55
DE TAUREAU (Lourdes) la lb	"0.06
" (en bas de 47 lbs)	"0.12
DE CHEVAUX (la pièce)	\$2.40

FOIN	au char par tonne
PRESSE	
MIL NO. 1.....	\$13.00 à \$14.00
NO. 2 sur place	\$13.00 à \$14.00
TREFLE NO. 1.....	"
" NO. 2.....	"
MIL ET TREFLE	
M ELES.....	\$11.00 à \$12.00

CE QUE VOUS ACHETEZ

MOULEES	la tonne.
SON.....	\$24.25
GRU BLANC.....	\$30.25
GRU ROUGE.....	\$26.25
MIDLINGS.....	\$33.25
FARINE alimentaire.....	\$44.00
BLE D'INDE moulu.....	\$41.00
BLE D'INDE cassé.....	\$40.00
TOURTEAUX de lin.....	\$54.00
CRIBLURES moulees.....	\$26.00
DRECHE séchée.....	\$30.00
TOURTEAUX de coton.....	\$60.00

GRAINS ALIMENTAIRES.	
AVOINE	le minot (34 lbs)
No. 1 C.W.....	
No. 2 C.W.....	\$0.63
No. 3 C.W.....	\$0.59
No. 1.....	\$0.57
No. 2.....	\$0.56

BLE D'INDE	le minot (56 lbs)
No. 1.....	\$0.—
No. 2.....	"0.93

CRIBLURES	la tonne
Non moulees.....	\$21.00

ORGE	le minot (48 lbs)
No. 2 C.W.....	\$0.—
No. 3.....	"0.77

FARINE A PAIN	Le 100 lb
No. 1.....	\$3.40
No. 2.....	\$3.10
No. 3.....	\$3.00

SUCRE	Le 100 lb
GRANULE.....	\$8.15
CASSONADE.....	\$7.75

MELASSE	Au gall.
.....	\$0.69

SEL	Au sac
.....	\$1.45

CORDE A LIEUSE	
Corde à lieuse.....	\$0.14 c la lb
(fret payé sur 200 lbs et plus)	

AU MARCHE BONSECOURS.

Quelques prix de détail pour la semaine
finissant le 13 janvier 1923

TABACS: quesnel, 40c; grand rouge, 25c; havane fort, 35c; havane doux, 30c.; miel, 35c.; haubourg, 35c; parfum d'Italie, 40c.; petit rouge, 35c.; rose quesnel, 45c.	mesure.
SALADE: 35c. la douzaine.	CAROTTES: \$1.00 le sac de 70 lbs.
OIGNONS: de \$1.25 à \$1.50 le sac de 70 lbs.	CHOUX-FLEURS: \$2.00 la douzaine.
BETTERAVES: \$1.30 le sac de 70 lbs.	CHOUX DE SIAM: 75c. le sac de 70 lbs.
PERSIL: 5c. les 2 paquets.	PATATES: 90c. à \$1.00 le sac de 80 lbs.
CELERI: de 25 à 40c. le paquet de 12 pieds.	POIREAUX: 50c. les 3 paquets.
CHOUX: 40c. la douzaine.	EPINARDS: 60c. la boîte.
AIL: 25c. la tresse.	SAUGE: 5c. le paquet.
NAVETS: 70c. le sac de 70 lbs.	SARIETTE: 5c. le paquet.
CHOUX DE BRUXELLES: 30c la	MARJOLAINE: 5c. le paquet.
	THYM: 25c. les 12 paquets.
	CITROUILLES: 25c. pièce.
	SALSIFIS: 15c. les 2 paquets.
	PANAIS: \$1.00 le sac de 70 lbs.

Nota—Les prix ci-dessus étant des prix moyens, ils sont nécessairement approximatifs.

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

VOL. 8 MONTREAL, LE 20 JANVIER 1923 NO 3

JOURNAL HEDDOMADAIRE
Publié par la
LA COMPAGNIE DE PUBLICITE
RURALE Limitée,
Rédaction et Administration
688 rue St-PAUL MONTREAL
TELEPHONE: 2651
MAIN
Directeur: J. N. PONTON; B.A., B.S.A.
Rédacteur: P. R. LETOURNEAU, B.S.A.

ABONNEMENT:
1 an: \$1.50 2 ans 2.50 3 ans 3.00
Montréal et pays étrangers
Ajoutez \$1.00 par année.
Payable d'avance.
TARIF DES ANNONCES
Petites Annonces: 25 mots, 50cts pour chaque insertion; 2 cents par mot additionnel minimum, 50 cents par annonce.
Grandes Annonces: Demandes conditions au gérant de publicité. Toute annonce est soumise à l'approbation du directeur. La copie doit être fournie au moins 10 jours avant la date de la publication.
No. 24
Imprimé aux ateliers de l'Agence Canadienne de Publicité Limitée, 284 avenue La, Montréal.

LES ELECTIONS PROVINCIALES.

26 jours d'avis—Ce dont il faudra s'assurer.

Le gouvernement Taschereau vient de lancer la province dans la tourmente électorale sans raisons fortes, il impose au peuple l'obligation de prononcer sur son administration que, même avec sa machine électorale puissante, il n'aura pas le temps de lui expliquer d'ici au 5 février. L'électorat saura-t-il se ressaisir et juger à son mérite cet acte d'un gouvernement qui, apparemment, tient en tout premier lieu à reprendre le pouvoir?

Il existe très certainement dans le peuple un mécontentement profond de l'administration actuelle. Les partisans mêmes du gouvernement l'admettent puisque certains libéraux des étages supérieurs ont concédé jusqu'à 35 sièges à l'Opposition dans le prochain parlement. Mais la masse se meut lentement et les politiciens le savent. C'est pour cela qu'ils lui ont laissé peu de temps pour agir.

Plusieurs comtés ruraux, qui se disposaient à présenter des candidats dévoués au peuple plutôt qu'à un parti, des candidats indépendants et non pris dans les engrenages de la machine politique, de véritables candidats du peuple, élus par lui et responsables à lui, plusieurs de ces comtés, dis-je, comprenant qu'il leur était physiquement impossible, étant données la brièveté de la campagne et la difficulté que peut présenter, d'un jour à l'autre, le déplacement des organisateurs, ont décidé de s'arrêter en face de cet obstacle encombrant que vient de dresser sur leur passage le ministère Taschereau.

Se trouvera-t-il un seul partisan du gouvernement qui osera soutenir qu'en annonçant ses élections à 26 jours d'avis et en plein beau milieu de l'hiver, le gouvernement ait donné aux électeurs le maximum d'opportunité d'étudier son administration comme aurait dû le faire un gouvernement qui aurait eu foi en l'intelligence de l'électorat et en la pureté de sa conduite? Certainement non! S'il se donne, en agissant ainsi, quatre sessions de plus, ce gouvernement ne travaille pas à assurer sa longévité. Les cultivateurs, entre autres, qui, spontanément et sans aucune direction de la part de l'association des Fermiers-Unis, n'en déplaise aux politiciens de métier effarés qui soutiennent le contraire, désiraient se faire représenter par des hommes libres et prêts à surmonter l'influence néfaste de certains politiciens de métier qui, pour s'assurer des fonds électoraux, mettent de côté les intérêts les plus sacrés de l'agriculture, cette industrie sur laquelle repose notre avenir économique et rationnelle, ne priseront pas cette élection.

Ils vont commencer, dès à présent, à prendre les mesures pour prévenir l'occurrence de pareil méfait, sinon en travaillant à chasser du

gouvernement ceux qui les traitent ainsi, du moins en s'organisant de manière à les faire fléchir devant la puissance de leurs futures réclamations.

Cette élection, quel qu'en soit le résultat, va être le signal d'un mouvement d'organisation agricole sans précédent dans la province, car elle sera classée parmi les causes qui déclenchent les grands mouvements nationaux.

Nous comprenons que la population rurale ne peut, dans les circonstances présentes, adopter aucune mesure de protection immédiate; mais elle peut, à tout le moins, prendre les moyens de préparer pour chaque candidat un dossier qu'elle utilisera dans l'avenir. Elle pourrait donc demander à ceux qui brigueront ses suffrages, en commençant par le ministre de l'agriculture, au moins les six questions suivantes en prenant soin de leur faire donner leur réponse par écrit:

1o—Quelle attitude prendrez-vous sur la question de l'enseignement agricole élémentaire et supérieur?

2o—Quelle est votre opinion sur un crédit agricole et qu'allez-vous faire pour remédier au manque de capital à la campagne?

3o—Quelle mesure pratique allez-vous suggérer et défendrez-vous jusqu'à victoire complète pour enrayer l'exode rural, c'est-à-dire pour augmenter les revenus des cultivateurs?

4o—Etes-vous en faveur du contrôle des coopératives agricoles par le ministère de l'agriculture et êtes-vous prêt à amener le ministre à prendre la responsabilité financière de la coopérative centrale s'il persiste à garder le droit d'accepter ou de refuser l'administrateur nommé par les membres et de mettre la société sous séquestre (à lui imposer temporairement un administrateur de son choix) à sa volonté?

5o—Qu'allez-vous proposer au gouvernement pour l'amener à adopter un système d'investigation pour établir la véritable situation du cultivateur en cette province?

6o—Allez-vous combattre la politique d'étatisme, de contrôle général du gouvernement sur toutes les institutions de cette province, et de quelle manière?

Un candidat qui ne pourrait pas répondre à ces questions d'une manière satisfaisante ne devrait pas recevoir un seul vote agricole, à quelque parti qu'il appartienne.

C'est là, croyons-nous, l'unique moyen à la disposition de la partie rurale du peuple, à qui Dieu a donné le pouvoir de désigner les sujets qui revêtiront l'autorité pour le gouverner, de se protéger, sinon dans le prochain parlement, du moins dans le parlement qui lui succédera.

J. N. Ponton.

ENTRE NOUS

MISE AU POINT AU SUJET DES FERMIER-UNIS.

Comme président des Fermiers-Unis de Québec je dois, en toute justice pour les membres et les organisateurs de notre association, relever certaines assertions attribuées à l'honorable ministre de l'Agriculture de Québec, M. J. E. Caron, au cours d'une interview publiée dans "The Gazette", de Montréal, édition du 8 courant, au sujet de l'organisation agricole en cette province.

L'hon. Ministre n'annonce rien de nouveau en disant qu'il n'existe pas de parti fermier dans Québec; aucun des promoteurs de l'organisation agricole n'a jamais visé à l'organisation d'un parti et la politique n'est pas le but de notre association; elle est tout au plus un moyen d'action pour les cultivateurs comme pour les autres.

Mais là où M. le ministre commet une grave injustice, contre laquelle je dois protester en mon nom et au nom de notre association, c'est quand il dit (toujours d'après "The Gazette") que l'organisation qui s'est faite dans la province au nom des cultivateurs, et ostensiblement pour eux: 1o.—est tout simplement un mouvement politique lancé par un certain nombre de conservateurs avec quelques libéraux mécontents; 2o.—qu'à peine un seul des promoteurs, dont les noms ont été mêlés à ce mouvement depuis le commencement, appartient à la classe agricole; 3o.—que les vrais cultivateurs qui sont entrés dans ce mouvement ne représentent pas l'élément agricole et que la preuve se trouve dans le fait que la majorité de ces cultivateurs ont abandonné l'agriculture et vendu leur terre pour venir vivre dans les villes."

1o.—L'Association des Fermiers-Unis de Québec poursuit aujourd'hui le même but qu'à sa fondation, en 1918: l'amélioration du sort du cultivateur. Son caractère d'indépendance politique rallia nécessairement les libéraux et les conservateurs qui eurent l'opportunité de la connaître et qui voulaient s'aider et aider leurs compatriotes cultivateurs. Mais il est tout à fait faux de dire que c'était "tout simplement un mouvement politique."

2o.—Tous les promoteurs de ce mouvement sont des cultivateurs pratiques, et à l'exception du président, sur lequel retombe la plus forte partie du travail d'organisation et qui dut céder à la pression du bureau de direction et abandonner, pour un temps, l'agriculture pratique pour faire de l'organisation, tous les promoteurs de ce mouvement sont encore cultivateurs. L'Association s'est adjoint, depuis sa fondation, des membres qui ont fait leur marque dans l'enseignement et dans l'organisation agricole et qui prêchent les principes des Fermiers-Unis et elle apprécie leur coopération indispensable à toute organisation agricole bien comprise.

Les Fermiers-Unis sont véritablement une association professionnelle agricole et celui qui soutiendrait le contraire ferait preuve d'ignorance ou sacrifierait la vérité à d'autres intérêts.

3o.—Les Fermiers-Unis recrutent leurs membres parmi l'élément agricole le plus progressif de cette province: les citoyens les plus notables de chaque paroisse; maires, secrétaires municipaux, conseillers, présidents des diverses associations agricoles sont généralement choisis comme officiers des organisations locales. Je n'en connais pas qui ont abandonné l'agriculture parce qu'ils étaient devenus Fermiers-Unis. Dire "que les vrais cultivateurs qui sont entrés dans ce mouvement ne représentent pas l'élément agricole", c'est risquer une affirmation injurieuse pour tous les cultivateurs apôtres des Fermiers-Unis qui, par centaines, se consacrent sans réserve à l'édification d'une société qui rendra à l'agriculture les mêmes services que les sociétés professionnelles rendent aux hommes de profession, aux financiers, aux industriels, aux ouvriers, etc, etc. Par ce troisième avancé, M. le ministre montre clairement que ses renseignements sur notre mouvement sont complètement erronés.

Je m'étonne grandement de trouver dans la bouche de notre ministre de l'Agriculture des affirmations aussi étranges que celles que lui attribue encore, au cours de la même "interview", le représentant de "The Gazette", et dont je relève les suivantes:—

1o.—Que les organisateurs des Fermiers-Unis ont recueilli tout près de \$40,000. à part des souscriptions à leur journal, ce qui est absolument faux puisque l'association ne compte pas encore 5,000 membres et que la cotisation n'est que de \$2.00 par année pour la première année et de \$1.00 pour les années subséquentes, payable chaque année.

2o.—Que la seule coopération qu'ils ont pratiquée a consisté à percevoir des fonds, qu'ils n'ont pas organisé une seule coopérative.

L'Association ne retire de ses membres organisés que \$0.50 par membre pour le local et \$0.50 pour le central, lesquels sont souscrits sans sollicitation de la part des organisateurs. De plus, un grand nombre de succursales ont fait un magnifique travail coopératif non seulement pour l'achat, mais aussi pour la vente de certains produits agricoles.

3o.—Le ministre prétend d'un côté que le parti fermier n'existe pas et de l'autre côté il affirme que les chefs de ce soi-disant parti ont voulu s'emparer de la Coopérative Centrale.

4o.—Le ministre prétend qu'au Danemark, entre autre, l'agriculture est très prospère bien qu'il n'y ait pas eu de mouvement fermier. Cependant, la vérité c'est que depuis 1872, le Danemark n'a jamais eu autre chose

qu'un gouvernement fermier.

5o.—Le ministre prétend que les coopératives ont été attaquées par les "agitateurs fermiers", ce qui n'est pas exact. Les organisateurs fermiers, avec un très grand nombre de cultivateurs en dehors de notre association, se sont opposés et s'opposent encore au contrôle de la Coopérative par le ministre de l'agriculture, mais ils ne s'opposent pas aux coopératives. C'est tout le contraire qui existe.

Quant à la situation avantageuse dans laquelle se trouvent les cultivateurs de cette province, cette opinion est fort discutable parce qu'un très grand nombre nous disent qu'ils sont dans une situation absolument critique et qu'à moins que le gouvernement de cette province, comme ceux de toutes les autres provinces et de tous les autres pays, leur apporte une aide financière, sous forme de crédit agricole, un très grand nombre seront obligés d'abandonner leur terre.

Je ne discuterai pas le principe du gouvernement à deux ou trois partis. Le ministre a ses opinions sur ce point et il semble que les cultivateurs devraient pouvoir avoir les leurs également.

L'interview en question, donnée par Monsieur Caron, est ostensiblement dirigée contre le mouvement agricole en cette province. Il paraît plutôt étrange que ce soit le ministre de l'agriculture qui poursuive une campagne contre ce mouvement, car même s'il abrite quelques imperfections, il est absolument logique et rationnel. Dans tous les pays du monde les cultivateurs s'organisent comme cultivateurs indépendants des gouvernements, comme le font du reste toutes les autres classes de la société, pour la défense de leurs propres intérêts. Pourquoi refuse-t-on aux cultivateurs de la province de Québec le même privilège et comment se fait-il que ce soit le ministre de l'agriculture qui soit le premier à le refuser?

Ce n'est pas parce que des agents politiques étrangers à notre association tentent constamment de la dénaturer qu'il faut la juger autrement qu'elle n'est.

Je le répète, les Fermiers-Unis n'ont pas pour but immédiat la politique, mais il est à craindre que la guerre dirigée contre leur association ne les amène un jour à tourner contre leurs adversaires, qui se recrutent uniquement parmi les politiciens, leur propre arme, étant donné que les associations dans tous les comtés jouissent d'une parfaite autonomie et qu'elles peuvent agir selon leur gré. Je ne serais pas étonné d'en voir quelques-unes présenter, en signe de protestation contre ces étranges agissements, des candidats fermiers pour aller défendre leur cause et leur association, même en Chambre. L'on ne peut pas demander aux cultivateurs de supporter indéfiniment le régime qu'on leur fait subir par des dénonciations sans fondement et de fervents supporteurs du gou-

vernement, que j'ai rencontrés en grand nombre depuis quelque temps, ont été les premiers à protester.

A. H. Clément.

Président des Fermiers-Unis de Québec.

LES FERMIER-UNIS DANS BELLECHASSE, DORCHESTER ET LOTBINIÈRE.

Les cultivateurs continuent leur campagne d'organisation agricole à travers la province et à montrer beaucoup d'enthousiasme à l'égard de l'Association des Fermiers-Unis.

Trois comtés nouveaux viennent d'entrer dans le mouvement: Bellechasse, Dorchester et Lotbinière.

M. A. H. Clément ne rapporte de cette région que de bonnes nouvelles.

Des succursales ont été organisées à St. Jean Deschallons, à St. Apollinaire, à Ste. Agathe, dans Lotbinière, à St. Isidore, à Ste. Claire, dans Dorchester, à St. Gervais et St. Cajetan d'Armagh dans Bellechasse.

D'autres assemblées préparatoires ont été tenues à St. Gilles, St. Anselme, Ste. Hénédine, Ste. Marguerite et St. Maxime.

Une foule de cultivateurs, tels que: les Thibodeau, les Rhéault, les Barnabé, les Côté, les Garneau, les Roussau, les Parent, les Demers, les Hamel, dans Lotbinière, les Guillemette, les Parent, les Turcotte, les Marcoux, les Dussault, les Lamontagne, les Lavallée, les Fournier, les Gagnon, dans Dorchester, les Asselin, les Roy, etc. dans Bellechasse, sont décidés de poursuivre, dans leur comté respectif, le travail d'organisation agricole si heureusement commencé.

LES FERMIER-UNIS DU MANITOBA

Ils ont tenu leur convention annuelle la semaine dernière à Brandon.

Cette convention, comme celle des Fermiers-Unis d'Ontario, dont nous avons parlé récemment, a été un succès sans précédent.

Les "petits coeurs fielleux", qui parlent de division chez les Fermiers-Unis des autres provinces, devraient assister à ces conventions. Ils verraient que la vague, au lieu de diminuer, grossit tous les jours et se convaincreaient—s'ils sont encore doués de raison, bien entendu—qu'il y a dans le peuple du Canada une volonté qui ne s'éteindra pas de sitôt.

L'Association des Fermiers-Unis du Manitoba a enregistré, l'année dernière, 4,000 nouveaux membres, ce qui porte le nombre des adhérents à 15,701. L'Association a aussi bouclé son budget avec un surplus de \$2,869.

Plusieurs résolutions ont été adoptées concernant, entr'autres choses, l'appel d'une convention nationale composée de délégués des associations de chaque province dans le but de réorganiser le Conseil Canadien d'Agriculture et d'établir l'Union des cultivateurs de tout le pays sur des bases solides et durables.

La convention s'est aussi opposée à toute amalgamation du groupe fermier, à Ottawa, avec les autres partis.

Le nouveau chef des cultivateurs-députés à la Chambre fédérale, M. Forke, a porté la parole et insisté sur l'autonomie que devront toujours conserver les associations de comté et sur la nécessité d'organiser un conseil central pour coordonner les travaux des diverses associations ainsi que leurs idées en politique.

La convention annuelle des Fermiers-Unis d'Ontario a été un succès et celle du Manitoba de même.

Commençons à penser à la nôtre qui aura lieu bientôt et qui sera très importante.

LA DETTE

La dette du pays augmente tous les jours. Elle s'est accrue, durant le mois de décembre seulement, de \$20,860,333. Elle est actuellement de \$2,412,496, 151.

Si le gouvernement fédéral, au moyen de nouvelles taxes, a pu augmenter ses revenus, il n'a pas réussi à diminuer la dette qui pèse sur les épaules du peuple.

Alors que les autres pays, entre autres l'Angleterre et les Etats-Unis, parviennent à diminuer le poids de leur dette, le Canada voit grossir la sienne tous les jours.

Le contribuable canadien n'est pas à bout de payer l'impôt et la crise n'est pas près de finir, surtout si le gouvernement d'Ottawa se refuse définitivement à mettre en pratique la politique d'économie qu'il prêchait en montant au pouvoir.

LE CREDIT AGRICOLE.

M. M. Bernard M. Baruch, financier, ancien président du Conseil des industries de guerre, a comparu dernièrement devant le comité des finances du sénat du bloc agraire, au parlement de Washington, E. U., comité composé de MM. Arthur Copper, C. L. McNary, W. L. Jones, E. F. Ladd, C. A. Swanson, J. B. Kendrick et Pat Harrison, sénateurs, et il supplia ces derniers d'adopter une loi "qui mettra les cultivateurs sur un pied d'égalité en ce qui concerne le crédit avec les autres classes de la société."

M. Barush prétend que les lois de crédit déjà adoptées et celles qui sont actuellement devant les Chambres n'ont pas donné et ne donneront pas une protection efficace aux cultivateurs des Etats-Unis et il suggère trois sortes de crédit: des prêts pour aider au commerce des produits agricoles, des prêts pour le développement de l'industrie animale, des prêts pour l'organisation de la production en général.

On a là une idée des efforts que nos voisins font pour sauver l'industrie agricole de la ruine. Alors qu'ailleurs on travaille sérieusement à développer l'agriculture et à la rendre plus rémunératrice, ici, dans notre province, on pense à consolider le parti au pouvoir.

LE DANEMARK.

Celui qui, dans les colonnes du "Soleil", affirme que les cultivateurs du Danemark ne s'occupent pas de politique, manque de renseignements.

Le Danemark a un gouvernement fermier depuis un demi-siècle.

"Il y a, au Danemark", écrit M. E. C. Lindeman, dans "World Agriculture", "250,000 travailleurs industriels (dans les villes) et 1,000,000 ou à peu près de travailleurs agricoles (dans les campagnes). Les lois favorables au développement des manufactures n'auraient pu être passées sans le consentement des cultivateurs. Cela, conclue le même auteur, détruit les avancés de ceux qui prétendent qu'un gouvernement fermier, au pouvoir, ne s'occuperait que des intérêts de la classe agricole."

Le Danemark a un gouvernement fermier et cependant toutes les classes dans ce pays prospèrent, tant il est vrai que lorsqu'on développe l'agriculture tout le monde s'en ressent.

Le Danemark a un gouvernement fermier et c'est le pays agricole le plus prospère du monde, cité comme exemple même par ceux qui disent le contraire quand ça fait leur affaire.

LE "SOLEIL"

Ce journal, auquel tous les électeurs de la province, ceux qui approuvent le gouvernement actuel comme ceux qui le désapprouvent, ont versé en chiffre ronds la somme de \$160,000 l'an dernier, continue d'innover, à sa façon coutumière, les organisateurs de l'association agricole indépendante et, conséquemment, tous les membres de cette association. Inspiré par Dieu sait quel être repoussant et par quels instincts, il publie des insanités, des faussetés, et tout ce que son esprit méchant lui suggère pour diffamer ces organisateurs et cette association, des articles que nous ne saurions qualifier qu'en employant son langage qui nous répugne. S'il n'avait pas pour l'appuyer les centaines de mille dollars du trésor public et si nous avions les dispositions de l'un de ses principaux supports, nous le traînerions devant les tribunaux. Mais comme nous ne voulons avoir rien de commun avec avec lui, nous le laisserons poursuivre sa sale besogne et nous attendrons la vengeance des événements. Au reste, tous les Fermiers-Unis savent comment et quand il ment.

SUGGESTION PRATIQUE.

Un membre de l'association des Fermiers-Unis di-

sait récemment qu'il a l'intention de faire, à la convention annuelle, une proposition à l'effet d'inviter le gouvernement à adopter une loi qui imposerait aux hommes publics qui portent le titre d'honorable et qui le déshonorent en mentant délibérément dans les journaux ou dans leurs discours publics, la même pénalité qui est imposée au parjure.

Il sera intéressant de connaître ceux qui s'opposent à cette mesure, si jamais elle est présentée en Chambre.

QUEL EST CE MOT ?

Quel mot pourrait-on employer pour désigner l'individu qui cumule à la fois les qualifications suivantes: reptile, faux, hypocrite, menteur, renégat, fouine, double, ambitieux, créchard, pédant, ignorant, orgueilleux?

DANS LA TOURMENTE.

Nous voici, de par le bon plaisir de nos bons, de nos excellents gouvernants, plongés jusqu'au cou dans la marmite électorale. Et c'est ainsi que, à la suite d'un caprice ministériel difficile à justifier, il nous faudra aller voter entre deux bordées de neige.

Cela veut dire qu'un grand nombre d'électeurs, surtout dans nos campagnes, ne pourront se rendre aux "polls" pour y manifester leur sentiment à l'égard du cabinet Taschereau ou, tout au moins, vis-à-vis de quelques-uns de ses domestiques parlementaires.

Cette précipitation à se faire "juger" par l'électorat semble indiquer que le ministère alexandrin ne table guère sur la confiance que doit inspirer sa conduite et qu'il a voulu, en décrétant d'aussi importantes élections en hiver, passer tout simplement un "Québec" aux électeurs de cette province.

CEUX-LA.

Ces gens (les financiers) disait l'autre jour Leo-Paul Desrosiers, sont souvent indépendants des partis, et dictent à nos gouvernants, souvent aussi la conduite à tenir dans le règlement des questions qui leur sont soumises.

CONVENTION ANNUELLE.

La date de la convention annuelle des Fermiers-Unis n'est plus éloignée. En effet, malgré la tenue des élections provinciales, le 5 février, qui aura probablement pour effet d'empêcher les organisations locales de préparer, comme elles l'auraient voulu, des questions qu'elles désirent soumettre à cette convention, ce sera les 7 et 8 février que tous les représentants ainsi que le plus grand nombre possible de membres devront se réunir à Montréal pour adopter le programme d'action de l'an prochain.

Tout laisse prévoir une année fructueuse pour l'association professionnelle agricole en cette province et au pays en général. Que chacun se prépare pour apporter un concours efficace à la convention qui s'en vient.

BANQUE d'HOCHELAGA

Quarante-huitième Rapport Annuel

Messieurs :

Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre leur rapport sur les opérations de la Banque pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1922:

COMPTE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1922

CREDIT

Balance au crédit du compte de Profits et Pertes au 30 novembre 1921	\$184,706.87	
Profits de l'année finissant le 30 novembre 1922, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts perçus d'avance sur escomptes, et réserves pour créances douteuses et mauvaises	\$604,829.57	\$789,536.44

DEBIT

Dividende No 124, payé le 1er mai 1922	\$100,000.00	
125, payé le 1er juin 1922	100,000.00	
126, payé le 1er septembre 1922	100,000.00	
127, payable 1er décembre 1922	100,000.00	\$400,000.00
Montant porté au fonds de pension des employés	20,000.00	
Taxes fédérales	75,000.00	
Réserve sur les immeubles de la Banque	100,000.00	
Balance au crédit du compte de Profits et Pertes au 30 novembre 1922	194,536.44	\$789,536.44

A. COURTOIS, Comptable en chef. BEAUDRY LEMAN, gérant-général.
J.-A. VAILLANCOURT, Président.

Le compte de "Profits & Pertes" indique des bénéfices nets de \$604,830. — pour l'année finissant le 30 novembre 1922, et les chiffres correspondants étaient respectivement de \$630,902. — en 1921; de \$649,739. — en 1920, et de \$611,105. — en 1919. Le pourcentage des profits nets au capital payé s'établit à 15.12% en 1922, à 15.75% en 1921, à 16.25% en 1920 et à 15.25% en 1919. Le ralentissement général dans les affaires, sans diminution équivalente dans les frais généraux, particulièrement au chapitre des salaires, ne pouvait manquer d'avoir une répercussion sur nos bénéfices nets. Nous ne pouvons progresser et augmenter nos bénéfices que dans la mesure où nos clients prospèrent eux-mêmes et voient augmenter le volume de leurs affaires.

La comparaison des bilans annuels des dernières années indique les changements suivants:

La circulation des billets de la Banque, dont le total s'élevait à \$7,936,000. — en 1919, à \$7,167,000. — en 1920, à \$6,507,000. — en 1921, — s'élevait à \$5,362,000. en 1922. Cette diminution graduelle reflète une moins grande activité dans les affaires, des échanges moins nombreux et des prix moins élevés.

Le total des dépôts, qui s'élevait à \$50,475,000. — en 1919, à \$56,276,000. — en 1920, à \$55,150,000. — en 1921, — s'élevait en 1922 à \$53,570,000. Nos dépôts se trouvent donc de \$3,000,000 plus élevés qu'en 1919 et de \$1,580,000. — moins élevés qu'en 1921. Cette diminution est presque entièrement représentée par le retrait de dépôts spéciaux et temporaires du Gouvernement Fédéral. Nous croyons avoir le droit d'être fiers de la stabilité remarquable de nos dépôts d'épargne et il n'est que juste de féliciter ceux de nos clients, dont le nombre va toujours croissant qui apprécient la nécessité de

prélever sur leurs revenus ou sur leur rémunération, une part raisonnable pour parer aux éventualités de l'avenir ou pour augmenter leur capital. En même temps que nous invitons les déposants à venir en plus grand nombre nous confier leurs épargnes, nous ne cessons de fortifier la situation financière de la Banque, comme l'indiquent les chiffres et la qualité de notre actif.

Notre encaisse en or, monnaie et billets du Dominion s'élève à \$5,933,527. — et notre encaisse totale à \$13,895,620. — soit 23 1/2 % du passif total au public.

Notre actif immédiatement réalisable, dans lequel est inclus \$2,259,000. — de prêts à courts termes à des corporations municipales et scolaires, s'élève à \$27,818,000. — soit 47 % du passif au public.

Nos prêts courants s'élèvent à \$35,138,000. — contre \$39,654,000 — en 1921, soit une diminution de \$4,516,000. — sur les chiffres de 1921. Cette diminution n'indique nullement que nos clients ont été privés de facilités de crédit raisonnables mais que nos prêts se rapportaient bien aux fins pour lesquelles une banque doit prêter. Par suite de la réduction des stocks, de la baisse des prix, du ralentissement des échanges dans notre pays et avec l'extérieur, les demandes de crédit ont été moins considérables et des remboursements ont été effectués.

Le total de l'actif comme le total du passif de la Banque accuse une diminution d'environ \$8,000,000. — avec les chiffres des deux années précédentes. La contraction qui s'est opérée au débit et au crédit de notre bilan est le résultat d'une moins grande activité dans les opérations entre la Trésorerie fédérale et les Banques et aussi de la déflation générale dans le pays. En ce qui concerne la Banque nous avons conscience d'être revenus à des conditions presque normales, et nous sommes heureux de constater et de signaler que le rajustement nous trouve dans une situation fi-

nancière beaucoup plus forte et beaucoup plus puissante qu'avant la guerre. Notre actif total qu'il s'élève à \$31,100,000. — en 1913 et à \$33,300,000. — en 1914 s'élève à \$67,531,000. — en 1922, ayant plus que doublé durant les huit dernières années.

Dans le cours de 1922, des succursales ont été ouvertes à Saint-Félicien, à Ahuntsic, et à Beauceville, et les succursales d'Asbestos et de Hemmingford ont été fermées, toutes dans la Province de Québec. Dans les Provinces de l'Ouest, les succursales de Cadillac, de Grouard, de Plamondon, de Villeneuve et de Beaumont ont été fermées et une succursale a été ouverte à Notre-Dame de Lourdes.

Toutes les succursales de la Banque ont été dûment inspectées dans le cours de l'année fiscale écoulée.

Vos Directeurs désirent marquer leur appréciation du dévouement et du zèle qui ont été manifestés par les officiers et les employés de la Banque et reconnaître que leur travail et leur coopération contribuent grandement à augmenter le volume des affaires de la Banque et à maintenir ses opérations sur des bases solides. Nous constatons avec plaisir que nos employés apprécient la nécessité de continuer à s'instruire et à se renseigner, et nous ne ménageons pas notre encouragement à ceux qui ont l'ambition et la volonté de s'imposer un travail additionnel pour se mieux qualifier à assurer des responsabilités plus grandes. Nous avons pris à nos charges, pour le bénéfice de nos employés, non seulement les frais d'inscription aux cours donnés par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, mais nous accordons des prix chaque année à ceux qui se distinguent aux examens. Le chef de notre service légal, M. Ernest Guimont, qui a charge du cours des "Opérations de Banque", constate que ses conférences sont suivies, non seulement par un bon nombre de nos employés, mais par beaucoup de jeunes gens qui sont au service d'autres banques ou qui sont engagés dans le commerce et dans l'industrie.

Les banques ont pour mission de faire circuler le crédit mis à leur disposition sous forme de dépôts, en accordant des avances qui doivent être entourées de toutes les garanties désirables et se rapporter à des transactions dont le règlement s'effectue dans un terme relativement court. Les institutions de crédit doivent donner à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et à la finance les facilités nécessaires à leur développement et à leur progrès, en n'oubliant cependant jamais qu'elles ont à administrer les fonds du public et qu'il n'est ni sage ni prudent d'immobiliser pour des périodes prolongées des dépôts remboursables à demande. Additionnellement, ceux qui dirigent les opérations de banque ont un autre rôle à remplir, qui est aussi important et peut-être plus délicat que le premier; ils doivent guider et renseigner leurs clients emprunteurs sur l'emploi qu'ils peuvent faire des crédits de banque et sur la marche générale de leurs opérations. Pour bien remplir cette fonction, les gérants de banque doivent se familiariser avec les questions économiques et financières afin que les conseils qu'ils sont appelés à donner soient judicieux et de nature à aider au progrès des corporations et des individus qui font affaires à la banque.

Nous désirons vous signaler notre satisfaction de constater que d'année en année le nombre de personnes de tous les âges et de toutes les classes de la société qui font partie de la Caisse de Noël augmente, en même temps que le montant des épargnes accumulées devient plus important. Nous nous imposons un travail considérable afin d'encourager l'économie régulière et persévérante, et nous croyons que le système des Caisses de Noël est de nature à rendre service à notre population. L'habitude acquise par plusieurs milliers de personnes d'économiser assidûment chaque mois aura une influence bienfaisante non seulement sur la présente génération, mais particulièrement sur ceux qui dès leur bas âge auront été formés à la discipline de l'économie.

Nous attirons votre attention, lors de la dernière assemblée annuelle des actionnaires, sur les travaux d'aménagement en cours pour l'installation de notre bureau principal au rez-de-chaussée de notre édifice. Nous croyons avoir pris les dispositions nécessaires pour donner à notre clientèle un service plus effectif et plus rapide et pour procurer à notre personnel un local plus sain, plus spacieux et plus gai. Nous espérons que le public appréciera nos efforts en vue de lui assurer des facilités additionnelles de transiger ses affaires avec nous et que nous constaterons une augmentation importante dans le nombre de nos clients et dans le volume des affaires qui nous sera confié. Nous désirons en même temps vous signaler l'aménagement de notre voûte placée dans le sous-sol de l'édifice et qui offre au public, pour le dépôt de ses valeurs, une protection et une sécurité de tout premier ordre. Cet ouvrage a été construit suivant les indications d'un architecte de grande compétence et qui après avoir dirigé pour le compte du Gouvernement des Etats-Unis des expériences très complètes afin d'obtenir pour les voûtes la plus grande mesure de sécurité, surveille maintenant des travaux du même genre pour les Banques fédérales de Réserve aux Etats-Unis. Le service des "coffrets de sûreté" sera organisé incessamment et fournira à ceux qui voudront bien patroniser notre institution toute la commodité désirable avec la plus grande sécurité.

Avant de quitter le domaine qui intéresse particulièrement la Banque, pour jeter un rapide coup d'oeil sur la situation générale des affaires dans notre pays, il nous paraît opportun de vous signaler que la révision décennale de la Loi des Banques doit avoir lieu en 1923. Il appartient au parlement fédéral de décider si l'étude de cette mesure importante sera entreprise à la prochaine session ou à une réunion subséquente de la Chambre des Communes. Nous ne portons pas la responsabilité de parler au nom des Banques et cette assemblée n'est évidemment pas le lieu où doit se discuter les mérites de notre système bancaire. En justice pour nous-mêmes nous croyons cependant avoir le droit de déclarer que la Loi des Banques, qui régit nos opérations, n'est pas le résultat d'une idée spontanée d'un ou de plusieurs hommes, mais qu'elle reflète l'opinion raisonnée de plusieurs générations successives d'hommes d'Etat et d'économistes éminents et expérimentés, qui ont étudié et analysé sous tous ses aspects le problème

bancaire au Canada et les besoins de crédit de notre pays. Des projets nouveaux et des méthodes soi-disant modernes seront suggérés en grand nombre et sans doute les partisans de l'état marchand, de l'état propriétaire de chemins de fer, de navires de commerce et d'entrepôts, voudront-ils réaliser l'état banquier. Sans vouloir préjuger la question, nous croyons, au moins en ce qui regarde les gens de la Province de Québec, que leurs tendances individualistes se révolteraient à l'idée de traiter avec un employé du Gouvernement, à la fois pour acquitter leurs impôts et pour lui confier le — marché de leurs affaires. Les Banques, comme toutes les institutions humaines, valent dans une large mesure ce que valent les hommes qui les dirigent, mais les améliorations à apporter à la Loi des Banques doivent tendre à imposer de sages restrictions sans paralyser l'initiative privée et sans — entraîner l'Etat dans des expériences maintes fois tentées et abandonnées après de fâcheux résultats. Nous nous croyons en mesure de déclarer que les autres banques et nous-mêmes accueilleront volontiers toutes les mesures qui seront de nature à aider au progrès réel et permanent du Canada.

Dans le cours de l'année écoulée la valeur du dollar canadien en fonction du dollar américain a continué d'augmenter. Au début de 1921, le dollar américain était coté à 18% de prime, et depuis cette époque la valeur relative du dollar canadien a apprécié pour atteindre le pair au mois de septembre 1922. Cette amélioration a été suffisante pour justifier des expéditions d'or très substantielles des Etats-Unis vers le Canada. Il serait cependant puéril de se faire des illusions à cet égard, car nous continuons d'importer des Etats-Unis pour \$170,000,000 de plus que nous n'exportons vers ce pays et additionnellement nous avons vendu sur leur marché pour plus de \$250,000,000 de nos meilleures valeurs, représentées en grande partie par les obligations de nos gouvernements et de nos plus importantes municipalités. Ces chiffres indiquent sûrement que notre crédit est bon chez nos riches voisins, mais il n'en est pas moins regrettable de constater que notre dette extérieure augmente et que nos charges fiscales de l'Etat augmentent de plus en plus. En autant que le produit de ces emprunts divers sert à stimuler la production de matières qui peuvent être exportées profitablement, ces émissions de titres peuvent être justifiées; mais dans le cours de notre histoire économique, il n'a jamais été aussi nécessaire d'écarter toutes les dépenses improductives et de veiller avec la plus grande circonspection à l'emploi de notre capital national.

Les statistiques de notre commerce étranger indiquent que pour les douze mois se terminant au 30 novembre 1922, la valeur de nos importations était de \$752,000,000 et celle de nos exportations de \$860,000,000; nous aurions donc une balance de commerce favorable d'environ \$110,000,000. Notre meilleur client aurait été l'Angleterre qui a acheté nos produits jusqu'à concurrence de \$361,000,000, alors qu'elle nous vendait des marchandises pour \$136,000,000.

Nous soumettons à votre considération, dans notre rapport annuel de l'an dernier, quelques chiffres ayant trait à la plus importante industrie de la Province de Québec, l'agriculture. Nous exprimions l'espoir de voir se réaliser des conditions climatiques plus favorables en 1922 qu'en 1921. Nos espérances se sont réalisées, et les récoltes du Québec ont été abondantes cette année, mais nous devons enregistrer

une nouvelle déception en constatant que les prix des produits agricoles ont beaucoup baissé et que les débouchés pour ces produits n'ont pas été aussi larges qu'il était permis de l'espérer. Les barrières tarifaires élevées par les Etats-Unis et la situation économique en Europe ont contribué à restreindre l'écoulement des produits de nos campagnes. La valeur des récoltes relativement minimes de 1921 était estimée à environ \$200,000,000 alors qu'en 1922 les estimations officielles pour une récolte abondante ne dépassent pas \$170,000,000. La valeur des produits de nos fermes s'élevait à plus de \$300,000,000 pour chacune des années 1920 et 1919 et il faut remonter à l'année 1917 qui n'a rapporté que \$153,000,000 pour retrouver une récolte ayant une valeur moindre que celle de 1922. Ces constatations ne nous laissent nullement pessimistes sur l'avenir de notre agriculture mais elles indiquent les efforts énergiques qui doivent être faits en vue de stimuler celles de nos industries qui absorbent en plus grande quantité les produits de notre agriculture et en vue de rechercher des débouchés nouveaux pour les animaux, le foin, le beurre, le fromage, etc. Il nous paraît de la plus élémentaire justice de reconnaître qu'il existe actuellement une disproportion considérable entre les prix de ce que fournit l'industrie et de ce qui provient de l'agriculture. Une prospérité réelle et stable doit provenir non seulement de l'équilibre entre la rémunération du travail et celle du capital, mais également et non moins nécessairement de l'équilibre entre les diverses formes du travail. Il faut que les classes laborieuses de nos campagnes trouvent dans leur travail une compensation proportionnée à leur effort, et inversement les législations qui tentent de favoriser une classe de travailleurs au détriment des autres sont vouées à l'insuccès.

Il nous est agréable de vous signaler l'amélioration considérable qui s'est manifestée dans l'industrie forestière et dans ses filiales les fabriques de pâte de bois et de papier. Les stocks de bois ont été considérablement réduits particulièrement durant les derniers mois de 1922 et les demandes pour l'an prochain assurent à ceux qui exploitent nos forêts des ventes plus considérables et des prix plus satisfaisants. La pulpe de bois et le papier dont la fabrication dans notre pays a pris un si grand développement, se classent parmi nos principaux articles d'exportation et si nous en jugeons par l'activité qui règne dans ces établissements et par les projets d'agrandissements qui sont actuellement à l'étude, l'exploitation de notre magnifique domaine forestier pourra bientôt rivaliser d'importance avec notre agriculture.

Signalons en terminant le regain d'activité qui s'est manifesté dans la construction de maisons de toutes catégories dans la plupart des grands centres urbains, et soulignons que la prospérité agricole commerciale et industrielle augmente dans notre pays afin de conserver la population que nous avons déjà et afin de grossir nos rangs par l'apport d'une immigration désirable.

Sans nous illusionner sur la difficulté des problèmes que nous avons à résoudre au Canada et sans ignorer les taxes très lourdes qui grèvent le contribuable canadien et qui nous rendent perplexes en notre admiration pour l'ingéniosité de ceux qui les ont conçues, et notre exaspération des embarras qu'ils nous causent, nous avons une confiance inébranlable dans l'avenir de notre pays. Cette confiance s'appuie sur l'esprit de travail et

Ne courez pas de risques.

Toutes les mélasses ne sont pas pareilles. Toutes les anciennes mélasses à bétail ne conviennent pas. Quand vous achetez la marque "Maple Leaf" votre bétail peut compter recevoir de la mélasse contenant 100% de pur sucre de canne et dont il se trouvera très bien. Exigez la marque "Maple Leaf" quand vous adresserez votre commande à votre fournisseur ou à votre organisation. S'il ne peuvent vous la fournir, écrivez-nous.

IL N'EN COUTE PAS PLUS D'AVOIR LA MEILLEURE.

Demandez notre brochure sur l'alimentation économique.

CANADIAN INDUSTRIAL ALCOOL, Ltd.

Boîte 2910. Dépt. des mélasses à bestiaux. Montréal.

d'économie qui anime la grande masse de nos concitoyens et pour peu que ces deux piliers de notre édifice économique restent intacts, nous aurons vite fait de constituer le capital national qui nous est nécessaire pour mettre en pleine valeur le travail du citoyen canadien.

LE CHARBON DE BOIS POUR LE BETAIL

On se sert beaucoup de charbon de bois (appelé Corbo-Ligni en termes médicaux), pour l'homme comme pour les animaux. Il exerce son action en passant par le canal alimentaire où il enraye la fermentation, abaisse l'acidité, tend à supprimer les mucosités et exerce un degré raisonnable de saine stimulation sur les fonctions digestives. Il a, en outre, une action antiseptique, désinfectante et déodorante. Enfin, et ce qui est encore plus important dans l'alimentation du bétail, il fournit certains sels minéraux nécessaires à la nutrition animale. Tout le monde sait l'avidité avec laquelle beaucoup de vaches, de chevaux et de porcs mangent du bois. On voit souvent les vaches, surtout en hiver, ronger les planches de bois de toutes sortes, les cochons consomment des quantités considérables de cendre, de charbon, de bois carbonisé, etc., les chevaux et les poulains tenus en plein air sont portés à ronger les planches et les billots, particulièrement l'écorce des arbres morts. Il est donc bon de donner une substance de ce genre régulièrement aux vaches laitières, surtout pendant l'hiver. Un des moyens les plus satisfaisants de fournir du charbon, afin d'obtenir son effet désirable sur la digestion est de fournir quelques-uns des sels minéraux, et d'ajouter à la ration de grain une petite quantité de charbon sous l'une ou l'autre de ses formes commerciales. On peut se servir de charbon broyé, que l'on peut se procurer à prix raisonnable lorsqu'on en achète plusieurs centaines de livres à la fois chez les marchands de fournitures avicoles, les grainetiers et les fournisseurs en général. Cependant le charbon broyé présente une objection; c'est qu'il est sous forme d'une poussière très légère et excessivement fine qu'il est assez difficile d'incorporer à la moulée sans éprouver plus ou moins d'inconfort à cause de la poussière noire qui s'élève dans l'air et se disperse dans la chambre. Théoriquement, c'est sous la forme broyée que le charbon est le plus assimilable. Cependant, pour éviter ces inconvénients causés par le produit pulvérisé, on peut en donner sous la forme que l'on appelle "charbon à poussin", telle que celle que l'on prépare pour l'emploi des petits poussins. C'est du charbon en fines granules qui se mélangent facilement avec la moulée et qui sont assez petites pour s'assimiler assez bien. On pourrait mettre de un ou deux pour cent de la moulée sous forme de charbon. Aux cochons le charbon peut être donné en plus gros morceaux et ceux-ci le consomment avec avidité, surtout s'ils en ont manqué jusque là. Dans certaines localités on peut se procurer à prix beaucoup plus bas du charbon mou ou des qua-

lités inférieures de charbon et qui donneront de tout aussi bons résultats. Pour les petits cochons, en hiver, le charbon de bois écrasé en petits morceaux vaut peut-être n'importe quelle autre forme. Le charbon est bon également pour les chevaux parce qu'il active les fonctions de la digestion. On peut en donner avec le grain une petite poignée de temps à autre ou l'administrer toutes les semaines dans la pâte de son. Presque toutes les préparations employées comme toniques ou comme médicaments pour les chevaux contiennent une forte proportion de charbon pulvérisé. C'est un médicament ou un correctif, qui ne cause pas de mauvais effets, même si l'on en donne des quantités plus grandes qu'il n'est nécessaire et qui est très utile à cause de ses propriétés antiseptiques ou de son effet tonique et adoucissant sur le système.

Le charbon de bois est important également pour les sels minéraux qu'il renferme et notamment pour les phosphates, dont il contient une forte proportion. Beaucoup des rations données à la plupart des animaux de fermes ne contiennent pas assez de phosphate. Ceci s'applique surtout aux vaches laitières et spécialement aux vaches fortes laitières et qui sont soumises au contrôle pour l'inscription au Livre d'Or. On devrait toujours ajouter du charbon de bois à la ration d'une vache forte laitière.

C. D. Rothwell.
Eleveur du Dominion.

LES BONS TAUREAUX.

La valeur des taureaux est encore trop souvent jugée d'après leur conformation. Il n'est pas ou presque pas tenu compte de leur généalogie. Les procédés d'un grand nombre de jurys ont malheureusement empêché d'extirper du monde agricole cette idée, qui est en opposition formelle avec les principes fondamentaux de l'élevage. Pour apprécier un taureau, l'on ne se demande qu'une chose: l'animal est-il bien bâti pour donner un pour-cent élevé de viande?

Nous ne prétendons nullement que la forme extérieure du taureau soit sans importance. Mais chez nous l'élevage se pratique essentiellement en vue de la production de lait et de beurre. Le taureau est donc avant tout destiné à produire de bonnes bêtes à lait.

Pour qu'il puisse en être ainsi, il faut qu'il descende lui-même d'une bonne vache laitière; en ce cas, il possède, à l'état de puissance, les qualités laitières de ses ascendants femelles, tant du côté du père que de celui de la mère. Cette puissance de transmission vaut pour la quantité, comme pour la qualité du lait.

Il est clair que les vaches fécondées par le taureau ont leur part dans la formation du nouvel animal, et que leurs qualités laitières font la balance avec celles du mâle.

TRIBUNE LIBRE

Les communications que nous publions sous cette rubrique n'engagent en rien la responsabilité de ce journal. Elles sont néanmoins sujettes au contrôle de la rédaction qui reste libre de les publier ou non, ou de les abréger.

(Suite de la page 3)

faire représenter par ce butor cossu. Mais les organisateurs politiques qui cuisinent les conventions ont dû se rabattre sur lui dans un comté rural où ils ne voyaient aucune chance de faire élire un avocat. Il y a plusieurs raisons qui expliquent ces choses. Ce richard hébété a dû payer lui-même ses dépenses d'élection, laissant ainsi la caisse électorale dans son entier à la disposition des avocats. Il est probablement peu exigeant, ne pou-

vant s'illusionner pour lui-même que le poste de conseiller législatif, et les revendications de la classe agricole trouvent en lui un défenseur peu important pour les chefs. Comme le dit très bien l'auteur, les chemins de fer ne passèrent pas dans son comté et il aurait pu ajouter que les anglais et tous ceux qui n'aveugle pas l'esprit de parti se font une haute idée du système politique qui permet d'imposer à la classe agricole de tels représentants.

Votre dévoué,
Joseph Comeau

CE QU'ON PENSE!

L'Ange Gardien, 31 décembre 1923.
M. le Directeur,
du Bulletin des Agriculteurs.
Montréal.

Je lis "Le Bulletin" avec beaucoup d'intérêt depuis près de deux ans. Je puis dire qu'il m'a été très utile. Il m'a fourni beaucoup de renseignements. Le programme des Fermiers-Unis, adopté à l'assemblée du 21 juin, m'a particulièrement plu et je crois que s'il était appliqué, il aurait pour résultat d'améliorer la situation difficile dans laquelle se débat aujourd'hui le cultivateur.

D'après un certain journal, lorsque les ouvriers des villes travaillent beaucoup, les produits des champs se vendent cher. C'est certainement vrai. Mais, pour moi, si l'ouvrier des champs était plus prospère, toutes les industries se porteraient infiniment mieux au Canada, qui

est d'abord un pays agricole. Malheureusement, notre pays est gouverné par des industriels, des commerçants et des professionnels, tous gens qui ont beaucoup moins de difficulté à gagner de l'argent que nous et beaucoup moins habitués à en apprécier la valeur.

Je laisserai à mon ami, M. Laurent Barré, qui est du même avis que moi, le soin d'exprimer, dans la tribune libre du Bulletin, ce que je pense et ce que je puis exprimer.

En attendant, je vous envoie un nouvel abonnement et vous félicite du dévouement que vous avez pour les cultivateurs dont vous êtes, avant tout, les principaux défenseurs.

J'ajouterai mes meilleurs souhaits pour le nouvel an.

Votre tout reconnaissant,
HUGO ALIX

PREPARONS-NOUS POUR LA RECOLTE DE MIEL DE 1923

Maintenant que les abeilles ont toutes leurs provisions et qu'elles sont bien emballées dans leurs quartiers d'hiver, l'apiculteur qui désire obtenir le plus possible pour sa peine et son travail de la saison prochaine, fera bien de faire tous les préparatifs possibles, avant que la saison active ne commence, et les longs mois d'hiver fournissent une excellente occasion pour mettre tout en ordre pour la récolte de 1923.

L'apiculteur devrait avoir toutes les fournitures nécessaires chez lui, dans l'attente d'une grosse récolte, l'année prochaine. Pour chaque ruche d'abeilles hivernée, il devrait avoir assez d'espace dans les hausses pour recevoir un surplus de miel équivalent au moins à trois hausses Langstroth de pleine profondeur. Il devrait avoir également une ruche complète pour chaque nouvelle colonie qu'il se propose d'avoir. Dans les localités où les abeilles ne commencent à récolter du miel que tard dans la saison, et où la multiplication des abeilles peut se faire assez tôt pour que les nouvelles colonies soient prêtes pour la miellée principale, il faudra le même nombre de hausses pour les nouvelles colonies que pour les anciennes. Lorsque la multiplication se fait pendant ou après la miellée principale, il n'est pas besoin de hausses, à moins que l'on n'ait une bonne production de miel en automne.

Il faudra examiner soigneusement toutes les fournitures dont on dispose, les nettoyer et les réparer si cela est nécessaire et commander de bonne heure toutes les nouvelles fournitures dont on peut avoir besoin afin d'être sûr de les recevoir assez tôt.

Comme les rayons vides sont la possession la plus précieuse de l'apiculteur, il devra prendre toutes les précautions possibles pour les protéger contre les souris et la teigne de la cire. Le meilleur moyen de conserver les rayons est de les mettre dans des hausses et d'empiler les hausses l'une par-dessus l'autre en mettant un garde-magasin sous la pile et un autre par-dessus, ce qui empêchera les souris d'entrer. Pour détruire les larves de la teigne de la cire, mettez les rayons dans un bâtiment exposé au froid. Les larves meurent à une température de 11 degrés F. Si vous êtes obligés de conserver les rayons dans un bâtiment chaud et qu'ils contiennent des larves de la teigne, vous pourrez détruire ces larves en vous servant de bisulfure de carbone. Par-dessus la pile de hausses qui contient les rayons infestés, mettez une hausse vide. Mettez dans cette hausse vide un plat contenant environ deux onces de bisulfure de carbone, puis recouvrez la hausse d'un couvercle. Comme les vapeurs de cet ingrédient sont lourdes elles descendront à travers les rayons. Ayez soin de ne pas

vous servir d'une lumière dont la flamme est exposée à l'air en manutentionnant le bisulfure de carbone, car cette substance est très inflammable. Tous les rayons droits, qui ne contiennent que peu ou point de rayons de mâles, devront être conservés pour être employés dans des chambres à couvain. Ceux qui ont beaucoup de rayons de mâles et beaucoup de cellules difformes, ne doivent être employés que dans les hausses d'extraction. Il faut ajuster ensemble les fournitures nouvelles et les peindre dès qu'elles arrivent. La cire de fondation doit être laissée en dernier lieu et on ne doit y toucher que dans une chambre chaude, car cette cire est très fragile lorsqu'il fait froid et est exposée à se casser et à s'abîmer lorsqu'on la manutentionne dans cet état. L'apiculteur qui fait tous ses préparatifs en hiver n'aura pas à s'inquiéter au printemps et il peut faire un meilleur emploi de son temps après que ses abeilles sont sorties de leurs quartiers d'hiver et qu'elles réclament toute son attention.

C. E. Gooderham,
Apiculteur du Dominion.

VALEUR ALIMENTAIRE DE LA VOLAILLE.

La viande de volaille a tellement baissé de prix que l'on devrait aujourd'hui songer sérieusement à en faire un emploi plus général. Cette viande mérite du reste d'occuper une plus large place dans le régime alimentaire qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, non seulement au point de vue de l'économie, mais aussi à celui de la nutrition scientifique. Cette viande devrait être considérée comme une partie essentielle de notre régime plutôt que comme un aliment de luxe.

Les chimistes se sont occupés en ces derniers temps d'étudier la valeur de la viande de volaille et ils ont publié, de temps à autre, les résultats de leurs recherches. Ils ont fait l'analyse de la chair de presque toutes les espèces de volailles domestiques afin de pouvoir comparer leur viande aux autres denrées alimentaires. Cette comparaison a fait voir que la quantité de déchets dans la volaille est moins élevée que chez le boeuf, le veau, l'agneau ou le porc; en outre, les restes de la volaille peuvent être employés pour faire de la soupe. On en tire ainsi une somme considérable de nourriture qui, sans cela, serait perdue et qui, chez les autres viandes, est souvent rejetée. La quantité d'eau est à peu près la même dans la volaille que dans les autres viandes, mais la quantité d'éléments indigestes y est peu considérable. Si l'on tient compte de toutes ces différences, on trouve que les volailles offrent une proportion plus élevée de nourriture que les autres viandes. Comme la graisse fournit plus de chaleur par unité de poids que la protéine ou que les hydrates de carbone, et comme la viande de volaille est un peu moins riche en graisse que les autres viandes, sa valeur en combustible est moins élevée en proportion. En d'autres termes, la viande de volaille fournit des éléments qui forment des tissus et moins d'éléments qui engendrent de la chaleur, et les premiers sont en général les plus coûteux des deux.

La poule commune ou domestique contient plus de déchets que la moyenne des volailles; elle a à peu près la même quantité de protéine, mais elle est plus riche en graisse. La viande de dindon ne con-

Colorez Votre Beurre

Le colorant "Dandelion" donne au beurre une apparence dorée et ne coûte presque rien. Lisez!

Avant de barrater, ajouter une demi-cuillère à thé par gallon de crème. Vous obtiendrez ce beurre d'apparence dorée pour lequel le consommateur paie le plus haut prix. Le "Dandelion" ne coûte rien, étant donné que chaque once que vous ajoutez au beurre augmente d'autant la pesanteur de celui-ci. Les grosses bouteilles ne coûtent que 35 sous, soit à la pharmacie, soit chez l'épicier. C'est un composé végétal inoffensif qui ne violence aucune loi hygiénique. Il est utilisé depuis 50 ans dans toutes les plus grandes beurrieres. Il ne colore pas le lait de beurre et ne laisse aucun goût.

Wells & Richardson, Montréal, Qué.

tient que relativement peu de déchets, environ 2 pour cent de plus de protéine et la même proportion de graisse. C'est l'oie qui a la proportion la plus faible de déchets de toutes les volailles; la proportion de protéine est plus faible, mais celle de graisse plus élevée. Il y a aussi un certain préjugé contre la viande d'oie, qui tend à en abaisser le prix, ce qui fait que l'oie est l'un des aliments les meilleurs marché, les plus sains et les plus nourrissants que l'on connaisse. Le canard contient des quantités assez élevées de déchets, peu de protéine et une forte quantité de graisse.

En général, les volailles (spécialement les poulets et les oies), en raison de leur bas prix, de la forte proportion d'éléments qui forment des muscles, de leur succulence, de leur facilité de digestion, font une viande idéale pour tout le monde, et spécialement pour ceux qui vivent une vie sédentaire comme les gens de bureau et pour les invalides et les enfants.

F. C. Elford.
Aviculteur du Dominion

L'ORIGINE DU POMMIER.

M. W. T. Macoun, horticulteur du Dominion, nous dit, en parlant de l'origine du pommier, que les variétés que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce sont pour la plupart le produit du hasard: elles se sont créées au cours des trois derniers siècles. Ce sont des sauvages, qui ont poussé en liberté le long des clôtures, sur les talus des chemins, qui parfois ont été plantés. Les meilleurs de ces arbres ont été multipliés, et c'est ainsi que les variétés importantes ont été ajoutées à la liste, une par une, et parfois à de longs intervalles. Beaucoup d'investigateurs s'occupent aujourd'hui d'améliorer scientifiquement le pommier et l'on croit qu'il y aura, au cours des cinquante années qui vont suivre, beaucoup plus de changements dans les variétés populaires qu'il n'y en a eu au cours du dernier demi-siècle. On n'aura pas de peine à le croire quand nous aurons dit que soixante-et-onze variétés de pommes ont été employées comme parents dans les travaux de sélection du service d'horticulture, à Ottawa, et que le nombre de combinaisons de ces espèces se chiffre par centaines. Le service que dirige M. Macoun a l'habitude de n'offrir aucune variété en vente tant que ses mérites n'ont pas été démontrés à l'évidence. Il y a aujourd'hui quatre variétés de pommes de demi-saison et une variété d'hiver que la ferme offre en vente, qu'elle continuera à offrir jusqu'à ce que l'on puisse se les procurer par la voie ordinaire, c'est-à-dire chez les pépiniéristes. Ce sont les Melba, Joyce, Patricia, et Pedro et un sauvageon de la Wealthy, le Mendel Cette dernière est une variété d'hiver.

ENGRAISSEZ VOS VOLAILLES AVANT DE LES VENDRE.

Il n'est jamais avantageux de vendre des volailles maigres et encore moins cette année que jamais, car les prix offerts sont plus bas que d'habitude.

Aux prix actuels, les oiseaux maigres ne rapportent pas assez pour payer les frais de vente, sans parler du coût de la nourriture. Beaucoup même ne se vendront pas du tout. Les oiseaux bien en chair sont les seuls qui seront demandés cet hiver; ainsi donc, si vous voulez vendre, assurez-vous que vos volailles soient bien engraisées et en parfait état. Même si la demande de volailles de tous genres était aussi active qu'elle l'était en ces dernières années, le fait reste qu'une volaille engraisée revient moins cher par livre qu'une volaille maigre. En d'autres termes, l'engraissement est, pour les cultivateurs, la partie qui coûte le moins cher dans la production des volailles, et même si les volailles grasses et les maigres se vendaient le même prix (il est loin d'en être ainsi) il serait encore avantageux d'engraisser.

En voulez-vous la preuve? Consultez les expériences faites sur l'engraissement en épinettes, conduites par le service d'aviculture de la ferme expérimentale, Ottawa. (Voir rapport du service de l'aviculture, 1921). Soixante cochets ont été mis dans des épinettes d'engraissement et tenus là pendant trois semaines; ces oiseaux mis dans les cages pesaient en moyenne 4½ livres chacun, soit 268 livres en tout. On leur a donné cinq mélanges différents (pour voir quel était le meilleur) composés de pâtée mélangée avec du lait de beurre à raison de 1 liv. de la pâtée pour 2 liv. du lait. Ils ont

mangé 369 liv. de cette moulée et deux fois cette quantité de lait de beurre au coût de \$10.22 et on fait une augmentation de poids de 117 liv; le poids habillé des oiseaux à l'abatage était de 348 livres.

Les volailles, lorsqu'elles ont été mises dans l'épinette, valaient sur le marché 15c la liv. ou \$40.20. Une fois engraisées, elles se sont vendues 25c la liv. soit \$87.00 au total. Déduction faite du prix de la nourriture, il y a un profit réel de \$36.98. Il a fallu un peu plus de trois livres de moulée sèche pour obtenir une livre d'augmentation de poids et sur les cinq rations employées, c'est le mélange de parties égales d'avoine finement moulue (balle enlevée), de mouture de blé d'Inde, de mouture de sarrasin mélangées avec deux fois cette quantité de lait, qui a donné les meilleurs résultats. Avec cet aliment, l'augmentation de poids a coûté 6.2 cents par livre et l'augmentation moyenne par oiseau pendant les trois semaines a été de 2.5 livres.

Ces chiffres ne sont-ils pas éloquentes? Pour 8.7c de nourriture, on a obtenu 25c de viande de volaille et l'engraissement a accru la valeur de toutes ces volailles de 15c à 25c la livre.

Note.—Pour renseignements supplémentaires, écrire au service de l'aviculture, ferme expérimentale, Ottawa, pour le bulletin no. 88 "Préparation des produits avicoles pour le marché."

F. C. Elford,
Aviculteur du Dominion.
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

LA NOURRITURE DE LA VACHE LAITIÈRE EN HIVER.

C'est un gros problème pour beaucoup de laitiers que de maintenir la production de lait en hiver, encore plus dans les régions où la température est rigoureuse que dans les climats plus doux de la Colombie-Britannique. Le prix du lait monte toujours en automne pour descendre au printemps; et toujours aussi la quantité produite baisse en automne pour remonter au printemps. A supposer que l'on ait de bonnes vaches, qu'un nombre suffisant de ces vaches ont été saillies pour vêler en automne, que l'hygiène de l'étable soit bonne; la traite faite régulièrement, et les soins généraux satisfaisants, alors dans ce cas, c'est au nourrisseur à maintenir la production du lait au maximum.

La vache laitière est une machine qui exige, pour fabriquer du lait, de bonnes matières premières. Elle peut en donner dans la quantité voulue, avec des aliments concentrés. Parmi les fourrages d'hiver les plus appréciés ou les plus employés, il y a le foin, la paille, l'ensilage et les racines; pour la vache laitière, les foin de légumineuses sont beaucoup plus utiles que les foin de graminées. Le bon foin de luzerne n'a pas d'égal pour la production du lait, mais le bon foin de trèfle ou le bon foin mélangé est satisfaisant à défaut du premier. On peut rendre le foin avarié plus savoureux en le hachant ou en le mélangeant avec de l'ensilage ou des racines moulues. Il en est de même de la paille. Pour obtenir la succulence nécessaire dans une ration, les racines et l'ensilage ou un mélange des deux sont indispensables. Non seu-

lement ces aliments sont succulents par eux-mêmes, mais ils sont volumineux et relativement bon marché. Il est généralement avantageux de donner à la vache laitière le plus qu'elle peut consommer de ces aliments.

Il n'en est pas de même pour les aliments concentrés. On a généralement l'habitude de donner aux vaches une livre de grain par trois ou quatre livres de lait qu'elles produisent. C'est une bonne règle à suivre. La composition du mélange de grain varie suivant les prix auxquels se vendent les différents aliments à cette époque: son, avoine, orge, tourteau de lin, petit son, farine de fève soya, déchets de brasserie et tourteau de coton, sont les aliments concentrés généralement employés. Le son, 4 parties avoine moulue, 2 parties, orge moulue, 2 parties, tourteau de lin 1 partie, font un excellent mélange pour un troupeau laitier de rapport. Il ne faut pas oublier qu'une vache qui vient de vêler et qui est généreusement nourrie donne généralement le lait qui revient le meilleur marché, et à cette époque une livre de grain équivaut à plusieurs livres plus tard, après que la production du lait commence à baisser.

Outre les gros fourrages et les aliments concentrés, les vaches fortes laitières devraient avoir beaucoup d'eau propre et de sel, et, à l'heure actuelle, beaucoup de bons nourrisseurs fournissent de la farine d'os, de la chaux, du charbon de bois, et d'autres éléments minéraux.

W. H. Hicks

LE PROGRES DE L'UNIFORMITE DU BEURRE CANADIEN.

J'avais l'avantage, la semaine dernière, d'assister à la convention de la "Dairy-men's Association of Eastern Ontario", à Belleville. A cette occasion, M. J. A. Ruddick, commissaire fédéral de l'industrie laitière, parla du beurre canadien dans les termes suivants:

"La situation relative du beurre canadien, comparée à celle du beurre d'un grand nombre de pays, n'est pas du tout flatteuse pour le Canada. On pourrait tout aussi bien admettre que le beurre canadien arrive à peu près à la fin de la liste. Il peut être légèrement supérieur à celui de l'Argentine et de l'Islande, l'emporter peut-être sur le sibérien si, toutefois, il en vient de ce dernier pays, mais il doit certainement venir après celui de la Nouvelle-Zélande, du Danemark, de la Hollande et de l'Irlande, pays qui constituent les principales sources d'approvisionnement."

Songeant aux propos ci-dessus, extraits du discours de M. Ruddick, je me sens quelque peu gêné de parler du progrès de l'uniformité du beurre canadien car, s'il y a eu progression en ce sens, il semblerait qu'elle n'ait eu que peu d'effet sur le plus important marché du monde.

Evidemment, il reste beaucoup à faire pour améliorer l'industrie du beurre au Canada, mais il ne s'ensuit nécessairement pas que rien n'ait été fait dans cette direction et je ne crains point de déclarer, sous ma propre responsabilité, qu'il y a eu progrès dans l'uniformité du beurre canadien, quels qu'aient été les résultats jusqu'à ce jour obtenus.

Je conçois que l'objet de l'uniformité du beurre est d'obtenir l'uniformité dans la qualité et dans les méthodes d'emballage et d'écoulement, de façon qu'il puisse faire face aux besoins des marchés appelés à absorber le surplus de notre production, notamment le marché anglais.

Nous tous, qui avons été dans le commerce du beurre depuis un certain nombre d'années, admettons qu'un grand changement s'est opéré dans nos méthodes de fabrication et de manipulation du beurre. Et comme nous sommes loin, aujourd'hui, de ce beurre à texture "surhumide", contenant jusqu'à 25% d'eau, de 2 à 8% de sel et emballé dans des boîtes et des récipients de toutes formes et toutes dimensions. Et comme nous avons également surpassé cette saveur aigre et acide, quand on considère la saveur qu'on obtient aujourd'hui de la crème douce pasteurisée! Ce sont là, certes, des succès appréciables, quelle que soit la situation du beurre canadien comparée à celle du beurre d'autres pays, et qui sont entièrement dus au travail de tous ceux qui sont intéressés à cette industrie: officiers des divers ministères de l'agriculture, commerçants et producteurs, qui se sont constamment employés à appliquer de meilleures méthodes de fabrication et de vente.

Mais il reste beaucoup à faire, parce que le beurre canadien doit atteindre un meilleur rang parmi ses concurrents.

Je suis sûr que dans le commerce on est disposé à persévérer dans cette coopération, avec les fonctionnaires et les autres, pour améliorer la situation. Il est possible d'obtenir plus de progrès dans l'uniformité du beurre canadien et voici quelques-unes des suggestions que je prends la liberté de soumettre à cette convention.

Un des défauts dont on se plaint le plus à propos de notre beurre, c'est qu'il est trop salé. Le marché anglais, ainsi que les autres marchés européens, réclament un beurre très peu salé. Au contraire, certains de nos marchés locaux demandent un beurre contenant jusqu'à 5% de sel. Les négociants canadiens pourraient aider grandement à résoudre la difficulté en incitant le public à consommer du beurre peu salé. Il serait alors facile de disposer de notre surproduction sur les marchés étrangers.

L'emballage du beurre a aussi besoin d'être amélioré. Par exemple, le commerce et les fonctionnaires des différents ministères de l'agriculture ne pourraient-ils pas recommander un modèle unique de forme et de dimension aux manufacturiers de boîtes à beurre? Ainsi, vous savez tous les ennuis que nous éprouvons, chaque jour, avec des boîtes trop petites pour contenir 50 pains d'un livre coupés à la machine. La différence de dimension et de forme est un inconvénient, tant pour l'exportation que pour le commerce local. Les mêmes observations s'appliquent aux parchemins et à l'étiquetage.

Il devrait aussi y avoir uniformité dans la désignation du barattage afin de faciliter la classification. A ce sujet, je crois que le système en vigueur dans les fabriques du Québec est le plus simple et le plus exact. Chaque boîte de chaque barattage reçoit le même numéro, le fabricant commençant par No. 1 et continuant à numéroter consécutivement jusqu'à ce qu'une expédition soit complétée; il recommence au No. 1 pour l'expédition suivante et ainsi de suite. De la sorte, il est facile au classificateur d'inspecter tout le lot en éprouvant une boîte de chaque série de numéros.

La saveur de notre beurre est aussi l'objet d'une forte critique et ce défaut est principalement dû à nos méthodes défectueuses de recueillir et de traiter la crème.

En discutant ce point, nous ne devons pas oublier que notre industrie laitière, surtout dans le Québec et l'Ontario, a traversé une évolution très prononcée durant ces dernières années, évolution qui a complètement modifié les conditions, notamment en ce qui concerne les beurrieres. Beaucoup de petites et même de grandes fabriques se sont vues dans l'obligation de fermer leurs portes parce que leurs patrons les quittaient pour servir les grandes laiteries des villes. L'industrie laitière est en ce moment l'objet d'un grand mouvement centralisateur dont le commerce doit prévoir les conséquences. Quelques centralisateurs ont déjà établi leur propre système de distribution, servant même le consommateur, mais il restera toujours un bon nombre d'entre eux qui auront besoin des intermédiaires usuels du commerce pour atteindre le marché local, à plus forte raison les marchés étrangers.

Cette centralisation a amené un grand développement dans la méthode de fabrication du beurre avec la crème ainsi recueillie, mais je dois admettre que le système idéal pour fabriquer un beurre à saveur irréprochable consiste à séparer la crème à la fabrique même. Mais l'autre système se répand et quels que puissent être ses inconvénients, je pense qu'il est

(Suite à la page 18)

LA VENTILATION DES ETABLES.

C'est avec raison que l'on dit que l'hivernage du bétail est un mal nécessaire. Les animaux de la ferme, comme ceux de la forêt, sont faits pour vivre en plein air. L'exploitation commerciale de notre industrie animale veut que nos vaches et nos autres bovins soient aujourd'hui gardés dans des conditions artificielles. Pour tirer un revenu avantageux de la nourriture qu'on leur donne il faut, en effet, que les animaux soient tenus confortables pendant la saison froide de l'année. Les vieilles étables en contrebas, tant prisées il y a trente ou quarante ans, sont aujourd'hui condamnées, et à juste titre parce qu'elles ne laissent pas entrer l'air pur et sain du dehors. On n'en construit plus de pareilles aujourd'hui parce qu'on a compris qu'elles font tort à la santé des animaux que l'on y loge. Si l'on veut, en effet, que les bestiaux se tiennent en bon état de santé, il faut leur donner de l'air pur. On peut obtenir le renouvellement de l'air au moyen d'un bon système de ventilation. Beaucoup d'étables ont été refaites dernièrement et munies de systèmes de ventilation, mais les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants.

Il y a en effet bien des systèmes et, du reste, les meilleurs de ces systèmes, une fois installés, ne valent rien s'ils ne sont pas bien conduits. Un changement de température, une saute de vent, nécessitent quelques changements dans le réglage des clefs. On voit souvent d'excellents systèmes condamnés quand, en réalité, c'est le réglage qui était mauvais. Il est important également, lorsqu'on installe un système, de lui donner toute la capacité voulue et d'installer des clefs et des moyens de réglage pour les variations excessives de température.

Le nombre de bêtes à loger est important dans le fonctionnement d'un système de ventilation. Les fermes expérimentales ont constaté qu'il faut donner de 600 à 800 pieds cubes d'espace d'air pour chaque animal adulte, afin de maintenir une bonne température et un air assez pur lorsque le système de ventilation fonctionne bien.

Bien des systèmes de ventilation ont été essayés aux fermes expérimentales. Après dix années d'expériences avec toutes sortes d'étables et toutes sortes d'appareils, on a constaté que le système Rutherford est supérieur à tous les autres. Le principe de ce système est presque identique à celui du poêle ordinaire de la maison. Le conduit de sortie, qui se dirige vers le haut du bâtiment, pour passer à travers le toit, correspond à la cheminée. Les animaux correspondent au combustible dans le poêle, car ils engendrent la chaleur qui cause une élévation de température et l'air passe à travers le conduit de sortie. Les bouches d'entrée en bouches d'appel, qui sont au plancher, correspondent à l'ouverture sur le devant du poêle. Le système Rutherford est automatique sous ce rapport, il fonctionne plus ou moins activement suivant la température de l'étable. Tous ceux qui viennent visiter les fermes expérimentales fédérales peuvent voir ce système en fonctionnement et se le faire expliquer. Ceux qui peuvent l'examiner sur place peuvent encore se renseigner sur son installation en consultant le bulletin No. 78, de la division des fermes expé-

mentales. "La ventilation des bâtiments de la ferme", qu'on peut se procurer en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

AYEZ SOIN DE VOTRE BLE D'INDE DE SEMENCE.

Ayez soin de la provision de blé d'Inde que vous vous proposez d'employer pour la semence le printemps prochain. C'est maintenant, après les jours froids de novembre et de décembre, que commence la période de danger. Dans les régions qui se spécialisent généralement dans la production de la semence de blé d'Inde, il est assez rare que l'on conserve du grain humide ou insuffisamment mûri. Cependant il arrive parfois que même dans ces régions favorisées, la température soit humide en automne ou que le blé d'Inde soit mal conservé et l'on a une semence de pauvre vitalité. Cette semence ne germe pas bien lorsqu'elle est plantée au printemps et l'on n'a pas la récolte que l'on devrait avoir.

Il n'y a jamais trop de bonne semence de blé d'Inde; elle est même rare tous les ans et il y a beaucoup de gens qui ne comprennent pas la perte qu'ils subissent et que le pays subit en général lorsque l'on plante de la semence de qualité inférieure. Sans doute on obtient parfois une récolte de densité complète, même en plantant de la semence à pauvre faculté germinative, mais le rendement n'est jamais ce que l'on obtiendrait si l'on avait planté de la bonne semence.

Cependant il y a beaucoup de semence de très bonne qualité au moment de la maturation. Elle se détériore parce qu'elle est mal conservée. Le problème est donc de conserver le blé d'Inde à partir de la coupe jusqu'au moment de la plantation au printemps suivant de façon à ce qu'elle conserve sa productivité pleine et entière. La première précaution et la plus essentielle est de le tenir parfaitement sec. Si le grain a été séché immédiatement après la coupe, il n'en vaut que mieux. La chaleur artificielle n'est pas nécessaire pour ce séchage, à moins que le temps n'ait été très humide à la moisson.

Un moyen satisfaisant et peu coûteux de conserver la semence de blé d'Inde pour l'hiver est de se servir de grillage à

poulets, juste assez gros pour recevoir les épis de la variété que l'on désire cultiver. On peut clouer ce grillage perpendiculairement à des morceaux de 2x4 dans une chambre sèche ou dans un bâtiment et l'on trouvera qu'au moyen de ce grillage on peut loger beaucoup de blé d'Inde dans un espace relativement restreint.

Le blé d'Inde que l'on destine à la semence ne doit pas contenir plus de 10 à 12 pour cent d'humidité, à moins qu'il ne soit gardé dans une chambre chauffée pendant la saison des grands froids.

Avant que l'hiver ne s'établisse, on fera donc bien d'examiner la production de blé d'Inde pour voir s'il est parfaitement sec: s'il ne l'est pas, vous ferez bien d'en transporter au moins une partie à une chambre chauffée, s'il est impossible de sécher toute la quantité. Un séchage parfait, immédiatement après la coupe poussée jusqu'au point où le blé d'Inde ne contient plus que 10 pour cent d'eau, et la conservation des épis dans un endroit sec et bien ventilé, voilà tout le secret pour obtenir de la semence de blé d'Inde qui germera vigoureusement.

G. P. McRostie,
Agronome du Dominion.

"L'UTILITÉ DU CIMENT POUR LE CULTIVATEUR"

Ce LIVRE gratis

Vous enseigne ce que vous devriez connaître concernant le BETON

Les gravures, plans, ainsi que les instructions expliquées clairement dans ce livre "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur" ont permis à 200,000 cultivateurs canadiens, de moderniser leurs fermes en construisant avec du béton.

Le béton est un matériel facile à employer et de plus est à l'épreuve du feu et c'est des conditions sanitaires. Notre livre enseigne comment construire des bâtisses, sanitaires et économiques, qui sont à l'épreuve du feu et ne s'usent pas. Il contient des plans basés sur l'expérience pratique.

Vous pouvez vous procurer le ciment Canada chez plus de 2,000 vendeurs que vous trouverez dans presque toutes les villes et villages du Canada. Si par hasard vous ne trouvez pas un vendeur à proximité, veuillez écrire à notre bureau de ventes.

Envoyez ce coupon aujourd'hui.

Canada Cement Company Limited
557 Bâtisse Canada Cement Company
Carré Phillips, Montréal.
Bureaux de Ventes
Montreal, Toronto, Winnipeg, Calgary.

LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT.

Envoyez-nous votre littérature

Nom

Adresse
557

A VENDRE A NOS MAGASINS

BEURRE

T. A. L. Spécial, (pasteurisé) en pains d'une livre, (par boîtes de 50 lbs)	\$0.42 la lb.
T. A. L. Spécial, (pasteurisé), solide, (par boîtes de 56 lbs)	\$0.41 1/2 " "
T. A. L. No. 1 Choix, en pains d'une livre, (par boîtes de 50 lbs)	\$0.41 " "
T. A. L. No. 1 Choix, solide, (par boîtes de 56 lbs)	\$0.40 1/2 " "

FROMAGE "CANADIEN"

En meules de 80 lbs.	\$0.23 la lb.
En meules de 40 lbs.	
(2 meules par boîte)	\$0.24 " "
En meules de 20 livres	
(4 meules par boîte)	\$0.25 la lb.

FROMAGE CANADIEN KRAFT

En boîte de 5 lbs., expédié par paquets de 5 boîtes	32 la lb.
---	-----------

OEUFS

Choisis, par caisse de 30 douzaines, (caisse comprise)	\$0.38 la doz
No. 1 (même emballage)	\$0.34 " "
Occasions exceptionnelles en beurre et oeufs No. 2 ou de cuisine. Prix sur demande.	

FEVES ET POIS

FEVES, (par sacs de 120 livres)	
POIS, (" " 120 lbs.)	
Blanches No. 1	6 1/2c la lb.
Pois à soupe bien cuisants	5 1/2c " "
Par quantités de 5 sacs ou plus:	
Blanches No. 1	6c la lb.
Pois	5c " "

MIEL

BLANC:	
En chaudières de 5 livres (par caisse de 12 chaudières)	14c la lb.
En chaudières de 10 livres, (par caisse de 6 chaudières)	14c " "
En chaudières de 30 lbs.	13c " "
BRUN:	
En chaudières de 30 lbs.	08c " "
Miel ambré chaudières 30 lbs.	09c " "

JAMBON FUME

De 8 à 14 livres	27c la lb.
De 14 à 20 livres	25c " "
A ces prix il faut ajouter 2 1/4 % pour la taxe.	

PUR SAINDOUX

En chaudières de 5 livres (par "crate" de 12 chaudières) ..	19c la lb.
En chaudières de 3 livres (par "crate" de 20 chaudières) ..	19 " "
En seaux de 20 livres, (par seau)	17 " "

En seaux de 20 livres

(5 seaux et plus à la fois)	16 3/4 la lb
En tinettes de 60 lbs.	16 3/4 " "
Saindoux composé	
En chaudière de 20 lbs (3 par caisse) ..	12 1/2 " "
" chaudière " 5 lbs (12 par caisse) ..	13 1/2 " "
" chaudière " 3 lbs (20 par caisse) ..	14 " "

LARD GRAS DE DOS

Lard américain épais, qualité "extra choix".	
"Clear Fat Back"	
Contenant de 30 à 40 morceaux (par baril de 200 lbs)	\$38.00
Contenant de 40 à 50 morceaux (par baril de 200 lbs)	\$36.00
Contenant de 40 à 50 morceaux par baril de 100 lbs.	\$24.00
A ces prix il faut ajouter 2 1/4 % pour la taxe.	

TABAC

Comstock:	
En paquets de 25 lbs. mains de 1 lb.	18c
Petit rouge:	
En paquets de 25 lbs. mains de 1/2 lb	18c
Petit Havane:	
En paquets de 25 lbs. mains de 1/2 lb.	18c
Petit Canadien:	
En paquets de 25 lbs. mains de 1/2 lb.	21c
A ces prix il faut ajouter 2 1/4 % pour la taxe.	

Ces prix sont sujet à changement sans avis.

Satisfaction de tout repos dans toute transaction. Les plus hauts prix du marché ou vente à commission.

PRIX PAYES PAR LA MAISON TRUDEL AYER LIMITEE DURANT LA SEMAINE FINISSANT LE 13 JANVIER 1923

BEURRE BUTTER	FROMAGE COLORE COLORED CHEESE	SIROP D'ERABLE MAPLE SYRUP	BRUN BROWN	POULES FOWLS	PORCS ABBATTUS, frais DRESSED HOGS, fresh
Past. —\$0.38 1/2	Spécial —\$0.19	Bidons 1/2 ou 1 gall. imp.	—	No. 1—\$0.23	No. lb.
No. 1—\$0.37 1/4	No. 1—\$0.18 1/2	No. 1—\$2.00	No. 1—\$0.07	No. 2—\$0.20	1-90 à-to 140 lbs. . . 15c
No. 2—\$0.36 3/4	No. 2—\$0.18	No. 2—\$1.80	No. 2—\$0.06	No. 3—\$0.17	2-141 à-to 175 lbs. . 14c
BEURRE DE FERME DAIRY BUTTER	OEUFS-EGGS	MIEL BLANC WHITE HONEY	—	Coqs —\$0.15	2-176 à-to 225 lbs. 13c
No. 1—\$0.32	Strictement frais	No. 1—\$0.10 1/2	VOLAILE ABBATTUE DRESSED POULTRY	—	—
No. 2—\$0.31	Gros —\$0.55	No. 2—\$0.09 1/2	—	VEAUX DE LAIT ABATTUS	OIES
No. 3—\$0.29	Petits —\$0.17	No. 3—\$0.07	Poulets	DRESSED MILK FED CALVES	GEESE
FROMAGE BLANC WHITE CHEESE	SUCRE D'ERABLE MAPLE SUGAR	AMBRE AMBER	Extra Choix \$0.37	Choix:—\$0.20	—
Spécial —\$0.19	Pain d'une lb.	No. 1—\$0.08	Choix:—\$0.33	No. 1—\$0.19	No. 1—\$0.23
No. 1—\$0.18 1/2	No. 1—\$0.21	No. 2—\$0.06 1/2	No. 1—\$0.27	No. 2—\$0.17	No. 2—\$0.20
No. 2—\$0.18	No. 2—\$0.20	—	No. 2—\$0.22	No. 3—\$0.15	No. 3—\$0.18
			No. 3—\$0.17	Lièvres: 35c. le couple	

Nous ne retenons pas de commission pour le vente.



MARQUE-DE
COMMERCE DE LA
MAISON

EXPEDIEZ TOUS VOS PRODUITS
A LA MAISON

Trudel Ayer Limitée

AUG. TRUDEL
Président et Gérant

678, rue St. Paul Ouest,
MONTREAL

ALBERT J. AYER
Vice-Président
et gérant des
exportations

Prix spéciaux aux organisations agricoles qui nous adresseront d'importantes commandes.



AUTOUR DU FOYER

COURRIER DE NINON



BRUNETTE DE 22 ANS.—Vous pouvez certainement jouer aux cartes et aller dans des veillées intimes après six mois de deuil; si quelqu'un y trouve à redire, il l'aurait fait aussi bien de votre abstention. Ce bourbonnement tout intérieur qui vous agite n'en a que plus de prix, si le cœur ne parle que pour moi, quelles raisons n'aurais-je pas de m'en réjouir! Voici maintenant la recette de gros biscuits: 3 oeufs, 1 tasse et demie de sucre, brassez très longtemps ces deux premiers ingrédients ensuite ajoutez une demi-tasse de beurre, 1 tasse et demie de lait doux, une pincée de sel, 2 3/4 tasses de farine avec une cuillerée de poudre à pâte pour chaque tasse, faites cuire dans des moules.

PAYSANNE DU HAMEAU.—Vous l'avouerai-je, douce amie, en lisant votre grand secret je suis venue les yeux pleins de larmes et j'ai dû m'y reprendre à plusieurs fois pour terminer votre lettre. Quel conseil vous donnerai-je en l'occasion; c'est l'intuition féminine qui nous a été donnée, faute de vigueur, qui vous dictera seule les moyens efficaces. Puis avec le secours que Dieu accordera certainement à une âme aussi confiante que la vôtre, vous triompherez de bien des détails futiles en soi, mais qui font tout de même grand-peine à ma chère Paysanne; ce malheureux cœur, comme il fait souffrir!

AUX ABEILLES.—"Paysanne du Hameau" demande les chansons: "Noël d'Irlande"; "Maman Jolie"; et la berceuse "Dors mon petit ange." "La récompense en est secrète." "Chouette Blanche" aimerait recevoir les déclamations: "Le Prêtre à l'autel," "Où est le bonheur," "La canne de Grand-papa," "Plus de poches aux robes", ainsi que la chanson: "Les Ontariens."

CHOUETTE BLANCHE.—Votre cousine abeille dont vous m'entretenez est encore au rucher, mais a changé de pseudo; c'est une petite cachottière qui ne vous avoue pas sa transformation nominale. De qui avez-vous donc parlé si vous n'avez pas parlé de vous-mêmes? Vous me laissez deviner; on dit, je vous le donne en cent, en mille, et vous, en combien me le donnez-vous? Cinq chances me sont fort suffisantes, je le saurai même avant de les avoir toutes prises. Avez-vous causé littérature ou arts; ne me parlez pas des occupations manuelles et ménagères qui, je le comprends bien, requièrent quelques instants de conversation; mais ce qui vous a ainsi charmées au point de vous faire oublier et l'heure et le lieu et les sœurs et Abeilles et Ninon, c'est ce fameux prince charmant qui tient pour quelques-unes une grande place au cœur, et il n'est pas à dire qu'elles aient tout à fait tort; chez d'autres il existe surtout en paroles ou à l'état de rêve immatériel encore qu'imprécisé. Quel est alors, entre ces cas, le vôtre? Je ne vous en veux point de nous avoir oubliées et vous envoie mes meilleures amitiés, j'ai fait votre message et vous remercie pour les bons souhaits. Vous êtes seule dans votre paroisse, pauvre Abeille, mais nous pouvons vite accourir vers vous.

AUX ABEILLES.—"La Réveuse" offre aux sœurs et à lui enverront un timbre de trois sous les déclamations suivantes: "L'aumône de la Vierge," "La veille du Mariage," "Le pêcheur de Pâques," "Le Pain de chez nous," "Les adieux de la Mariée," "La France". Prière d'envoyer un autre timbre afin de lui faire parvenir le vôtre.

ADIEUX.

Tout passe!

Ce qui était hier passe aujourd'hui, aura disparu demain.

Lorsque, il y a trois ans, je fondai le Rucher où sont venues se grouper, pour se connaître, s'aimer et s'entraider, quelques milliers de campagnardes en quête d'idéal, avides de sympathie, je croyais avoir atteint l'objectif de ma vie.

Lorsque je vous assurais, amies chéries, que je ne vous quitterais jamais, que je demeurerais avec vous toujours, j'étais loin de sentir dans toute sa force la portée de ces mots: *Jamais—Toujours.*

Mais la puissance infinie qui règle nos destinées a voulu que je continue mon oeuvre dans un autre milieu et sous d'autres conditions.

Obéissant à son appel, je me retire aujourd'hui de la scène où m'avait attiré le désir de servir et l'espoir de soulager mon âme en la répandant dans la vôtre. Si le ciel m'a donné assez de force et de courage pour parvenir au but que je m'étais proposé: de rendre plus agréable et moins monotone l'existence de nos campagnardes, d'enrayer la fièvre de déplacement, le dégoût de la vie rurale et la convoitise des plaisirs de la ville en créant, d'un bout à l'autre du pays, des courants de sympathie, des liens d'amitié entre chaque foyer rural, j'ai trouvé mon bonheur dans la pensée que j'étais le lien très modeste qui unissait tous ces cœurs.

S'il m'a été donné de faire apparaître un sourire là où menaçait de couler une larme, de donner l'illusion d'un moment de bonheur à celles que poursuivait le malheur; d'offrir une chaude amitié à celles qui étaient privées de tendresses; s'il a été mon privilège d'endormir vos souffrances en vous parlant d'espérance, d'accueillir vos petits secrets et vos plus grandes confidences, de réchauffer, de raviver bien des petits cœurs glacés par l'indifférence, meurtris par les déceptions, j'ai été largement payée de retour en me sentant aimée, soutenue, approuvée et comprise de vous toutes.

Et ma tâche, loin d'avoir été pour moi un labeur aride et monotone, a été, grâce à votre bienveillante coopération, une source intarissable de délassement, d'agrément, de contentement.

Je pars, mais je ne vous abandonne pas; dans le calme du monastère qui, des hauteurs de St-Romuald, domine le majestueux St-Laurent, mes pensées se reporteront souvent vers vous. Et si, par hasard, il arrivait qu'à la deuxième heure du matin, vous étiez tenues éveillées soit par le devoir, les soucis, les plaisirs ou la douleur, tendez bien l'oreille, et lorsque vous entendrez les échos lointains de la cloche qui, à cette heure matinale, invite les Trappistines à rendre leurs hommages au Créateur, songez qu'il y a parmi elles une petite fille de St-Bernard qui, à ce moment, implore Dieu, avec toute la force qui est en elle, de protéger ses amies du Courrier et de la Ruche, et de leur rendre la vie moins amère.

Et si, un jour, il s'en trouvait une parmi vous qui, fatiguée du monde, inquiète du destin, meurtrie aux chocs de la vie, chercherait la sérénité, la paix interne, l'absolue tranquillité, et qui désirerait purifier son âme à la flamme de l'amour divin, qu'elle vienne frapper à la porte du Monastère de St-Romuald où je connais une bonne mère qui l'accueillera à bras ouverts.

Non, je ne vous abandonne pas, et afin que l'oeuvre que j'ai entreprise et que j'aime continuer à vivre, je vous laisse, pour me remplacer, une amie de cœur: ma grande Thérèse.

Elle vous connaît et vous aime depuis toujours. Elle a suivi, étape par étape, le développement du Courrier de Ninon et du Cercle "Les Abeilles" et m'a été d'une aide précieuse; souvent, pardessus mon épaule, elle lisait les billets que je vous écrivais et, maintes fois, alors que j'étais exténuée de fatigue ou menacée par le marchand de sable, elle enlevait la plume de ma main lasse pour continuer mes correspondances.

Accordez-lui, voulez-vous, le chaleureux accueil et la même bienveillante indulgence que vous ne m'avez jamais ménagés? aimez-la; elle en est digne.

Aux Officières du Cercle "Les Abeilles", je demande de coopérer avec leur nouvelle Directrice, afin de mettre en oeuvre les beaux projets que j'avais rêvés, et qu'elle connaît, pour le succès du Cercle et le bien-être de ses membres.

Adieu! lectrices et correspondantes aimées;

Adieu! Abeilles chéries.

Si Dieu exauce mes prières, vous serez heureuses; moi, je trouverai ma récompense dans votre bonheur, et, lorsque mon heure sera arrivée, je pourrai mourir sans mausolée..... quelques saules, que j'aurai vu croître sur les sommets de St-Romuald, seront suffisants pour ombrager ma tombe.

Monastère Cistercien,
Les Trappistines de St-Romuald,
Pont-Etchemin, Qué.,
le 10 janvier 1923.

Ninon
Maintenant SR. M. GABRIEL

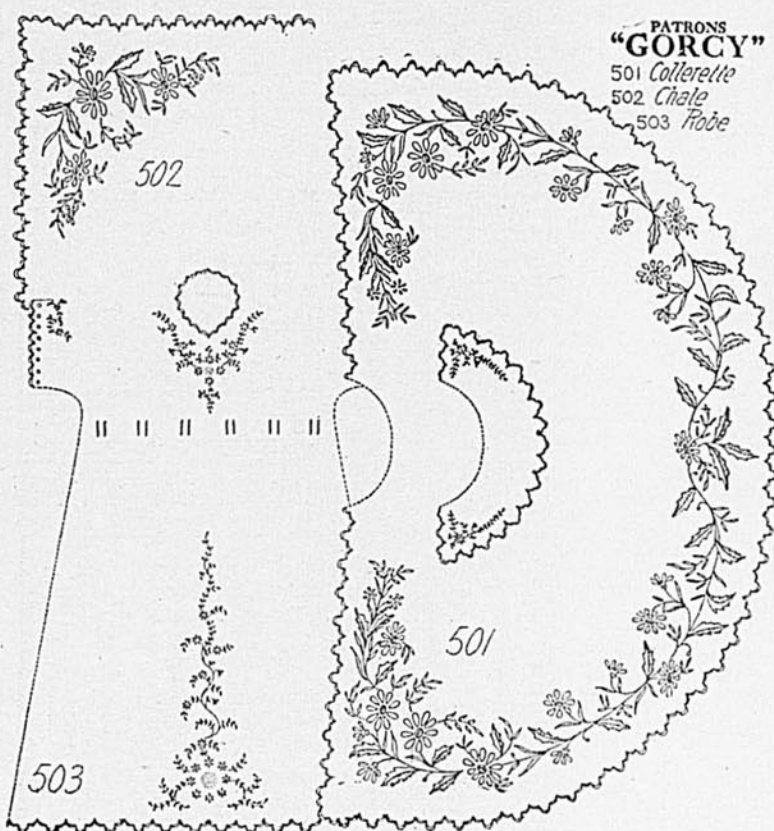


DONATIEN.—Vous reconnaissez-vous, j'ai accepté votre demande et vous assure que nous nous comprendrons fort bien non seulement à ce sujet, mais aussi sur tous les autres. Je ne fus ni surprise ni ennuyée de vous voir vous étendre sur les malheurs de vos voisins; quoi de plus naturel que de compatir aux peines de ceux qui nous entourent! Il est pénible de toujours avoir à s'attrister de tout ce qui passe, mais c'est encore mieux ainsi que de demeurer insensible, car peut-être deviendrions-nous brutales. Et cette grande visite, qu'en est-il advenu? Je suis mi-fille de cultivateur et mi-citadine, ayant cherché à comprendre et apprécier les unes et les autres, ce qui m'est fort utile, mais je me plais particulièrement auprès des abeilles des campagnes, leur miel en est plus parfumé parce que les fleurs y sont plus fraîches et plus pures. Aucune de vos occupations ne restera inconnue, ni aucune de vos communications méconnue. Que le premier élan ne soit point réprimé, car c'est souvent le meilleur. Mes sincères amitiés.

FLEUR DE LAVANDE.—Vous aimez les fleurs et je vous dis: C'est tout en votre faveur, vous partagez là l'enthousiasme de "Petit Cœur d'Or," écrivez-lui donc pour obtenir les graines que vous désirez; elle en a recueilli une très grande quantité qu'elle vous céderait pour une bagatelle. Je me ferai un plaisir de lui communiquer votre lettre. Voici maintenant la manière de faire fondre la graisse telle que vous le demandez: Hachez la graisse de panne en petits morceaux, puis mettez dans un chaudron, recouvrez d'eau froide à égalité puis laissez bouillir jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau; alors placez sur un feu moins vif pour que la graisse fonde lentement. Ensuite écrasez et coulez.

AUX ABEILLES.—"Loulou" échangeait des Passe-Temps pour des coupons de poudre Magique, elle donnera un pamphlet pour dix coupons.

PATRONS DE BRODERIES ET DENTELLES, marque "GORCY"



MESDAMES MESDEMOISELLES

Si vous désirez recevoir
tous les mois le journal en
Français.

La Broderie "GORCY"

Nous adresser 12 sous en timbres-
poste de 1 sou pour les frais de
poste pour une année.

VIENT DE PARAÎTRE

Le Guide de la Brodeuse
Les Points de Broderie
en Français
Collection CARTIER-BRESSON

Ce superbe album, en Français, indis-
pensable à toute personne s'occupant de
Broderie, avec l'explication et l'exécution
bien indiquées pour chaque genre de Bro-
derie, illustré de 74 gravures explicatives,
en Français, de Points de Broderie.
Prix: 50 cts.

POUR BRODERIE ET CROCHET EMPLOYEZ NOS FILS
MARQUE C. B. A LA CROIX—CARTIER—BRESSON.

PATRONS DE BRODERIE

Sur papier ou étampé sur étoffe.

- 501—Trousseau de Baptême, grande colle-
rette avec colet patron 25 cts. Le manteau
complet étampé sur cachemire Français.
prêt à broder Prix \$5.98
502—Motif avec patron pour châle de Bap-
tême. Patron 15 cts. Le châle étampé sur
cachemire Français Prix \$2.98
503—Robe longue pour bébé Patron 20 cts
étampé sur mansouk Prix \$1.25

FOURNITURES

FOURNITURES POUR LA BRODERIE BLANCHE

- Fil perlé blanc No. 12-10-20-25 5 cts
l'écheveau.
Fil perlé blanc No. 10-20-25-30-40 20 cts
le gros écheveau.
Fil floche non tordu No. 8-10-14-18-25 20
cts. le gros écheveau.
Fil à six brins blanc—5 cts. l'écheveau.

POUR LA BRODERIE DE COULEUR

Fil de Couleur Mercerisé à 6 brins

Garanti ne changeant pas au lavage.
Lilas, Henna, Jaune, Rouge, Gris, Corail,
Violet, Vert, Bleu, Rose, Vieux-Rose, B un
Vieux-Bleu, Noir, Ecu, Blanc, Ivoire,
Crème. Prix 2 écheveaux pour 15 cts.
Fil (cordonnet) mercerisé pour crochet,
couleurs bleu pâle, rose pâle, vert, noir,
écru, kaki, saumon, vieux-rose, vieux-bleu,
mauve, cerise. Prix 15 le pelote.
Fil d'or, d'argent, vieux or, acier, 2 cents
la verge

PAPIERS SPECIAUX NE TACHANT PAS
LE LINGE, POUR REPORTER LES
DESSINS DE BRODERIE.

	grandeur.	la feuille
BLEU	10 x 25.....	25c
ROUGE	10 x 25.....	25c
BLANC	10 x 25.....	25c
JAUNE	10 x 25.....	25c
VERT	10 x 25.....	25c

ADRESSEZ VOS COMMANDES.

Maison "GORCY"

386 rue St-Catherine Est, Montréal

1922 La Plus Grande Vente Depuis 31 Ans

Sa popularité augmente constamment.

LE THÉ "SALADA"

se fait de nouveaux amis tous les jours. D 1035 P

QUAND ON L'ESSAYE—ON L'ADOpte.

LOULOU.—La gentille Loulou a-t-elle pris ses quartiers d'hiver que ses soeuret-tes la réclament en vain? Pourtant son gai bavardage me plaît beaucoup. Quand la consigne sera levée je vous attendrai, ne manquez pas de vous rendre à mon appel. Mes salutations.

PHENIX.—Vous n'avez aucune formule à remplir, et vous voilà admise sans plus de façon. Il vous faudra seulement savoir que notre devise se résume ainsi: Travailler, Aimer, Servir. Que votre entrée au milieu de nous soit pour vous le prélude de jours heureux, c'est mon vœu le plus cher.

LA REVEUSE.—Ce vilain personnage qu'on appelle maladie nous visite toujours trop souvent, principalement chez vous je trouve qu'il a fait un stage un peu trop prolongé. Si j'avais su que vous étiez malade je vous aurais certainement écrit pour vous distraire et vous égayer si possible. Je vous assure que je suis loin de vous garder rancune, bien au contraire je vous aime beaucoup, car les petites Abeilles délicates et faibles ont mes préférences. Les autres ne les jalouent pas, elles savent si bien comprendre et sont elles-mêmes très compatissantes pour les soeurettes éprouvées. J'ai reçu les deux lettres mais je constate avec regret que vous doutez de mon indulgence si toutefois j'avais besoin de l'exercer; croyez-vous donc que je m'exerce à découvrir les fautes d'orthographe ou autres fautes de construction? Non, non, je n'ai pas trop de temps pour savourer les bons mots et compliments de mes chéries; qu'il ne soit plus question d'un doute semblable. La bonne adresse pour le courrier est 688, rue St-Paul Ouest, Montréal.

BRUNETTE DE 22 ANS.—"La Réveuse" me charge de vous dire que si elle recevait de vous la chanson, avec accompagnement: "Les noces de ma sœur", elle vous enverrait, en retour, des patrons de dentelles, tel que vous l'avez demandé.

JEANNE AUX YEUX NOIRS.—A quoi pensez-vous, petite Jeanne? Je veux bien croire que monsieur votre oncle est charmant, mais vous savez la consigne: Pas de bourdons au rucher. Et c'est formel, qu'on n'essaie pas de tergiverser! Ou bien, gare à la bataille. Et que faites-vous de Ninon dans tout cela, croyez-vous que je sois de taille à remettre à l'ordre tous les délinquants; ça m'effraie rien que d'y penser! L'ami doit être revenu pour Noël et les fêtes; alors je me réjouis avec vous de ce que votre attente est enfin récompensée. Pour votre dernière demande, vous pourriez constater, d'après ce que je viens de vous dire, que je ne puis la satisfaire. Je vous envoie mes amitiés sincères et vous assure de mon dévouement.

ROSEE DU MATIN.—Vous avez mis la bonne adresse; oui, tout est bien; si j'ai retardé un peu, cela est dû à un malentendu; je suppose que vos missives ont glissé sous les autres et, voulant ainsi imiter l'humble violette, ont réussi comme elle à passer quelque temps inaperçues, mais le jour où on les découvre, voilà qu'elles sont doublement appréciées.

Pourquoi rougir de vos écrits? Si vous teniez absolument à rougir, je vous dirai de le faire parce que vous vous plaignez lorsque vous êtes si bien douée! Cet acte d'humilité a été dit pour moi, mais j'espère que vous n'en croyez rien, petite amie, et je vous permets de me montrer votre affection d'une autre façon, par exemple en me disant que vous êtes bien contente de moi ou autre chose comme vous en savez fort bien dire. Un moyen efficace d'entretenir la peau en très bonne condition: Donner des compresses très chaudes d'eau contenant un alcalin quelconque comme le bicarbonate de soude ou l'acide borique; environ une cuillerée par chopine d'eau.

RAYON DU COEUR.—Occupez-vous incessamment dans votre solitude; voilà le plus sûr moyen de tromper l'ennui. Si tous les orgueilleux, je dis: orgueilleux, car il est de ces gens que se croiraient déçus s'ils acceptaient du travail, les tristes, les blasés se pénétraient bien de cette pensée, toujours répétée et toujours nouvelle, ils constateraient bientôt qu'ils n'ont plus à s'inquiéter que de leurs propres efforts; toutes les idées noires, les désenchantements disparaîtront à l'approche de l'occupation constante qui n'est d'ailleurs autre chose que la loi de la vie. "Rien ne vaut, en effet, de même que rien ne peut remplacer la beauté, l'utilité primordiale et l'opportunité du travail quotidien. Mais, nous l'avons vu, ce travail se déroule parfois dans une ombre épaisse qu'aucun rayon n'éclairera jamais. Si obscure qu'elle paraisse, toute vie cependant laisse une trace de son passage; rien ne disparaît, et l'amas de ces traces accumulées constitue l'ensemble de la vie générale. De cette obscurité, il ne faut pas se rebuter."—Si vous savez que votre ami vient à une heure fixée et que la jeune fille de la maison n'a point l'air de vouloir se lever pour aller ouvrir, alors allez-y tout simplement, autrement vous pourriez donner lieu à quelques froissements que vous êtes mieux d'éviter. Les cheveux coupés courts sont encore ce qu'il y a

de plus en vogue pour les jeunes filles; cependant, comme à seize ou dix-sept ans on n'est pas encore assez âgée pour chercher à avoir l'air jeune, les cheveux longs séparés en bandeaux sur les côtés et retenus en arrière par une grosse boucle de ruban noir conviendraient très bien. Il est difficile de décider déjà si ce sont les costumes ou les manteaux qui seront le plus portés au printemps; toutefois, si vous optez pour le costume, faites-en la jaquette assez longue: les couleurs les plus en vogue seront probablement le gris, le brun et le bleu-marin.

THERESE



GRATIS. Cette bague, un chapelet monté sur or ou 40 autres primes. Demandez 50 paquets de graines de légumes, et quand vendues, retournez-nous \$3. Catalogue gratuit.

Adresses: Allen Nouveautés, St-Zacharie, Que.

REVUE DES MARCHES

Du 8 au 13 janvier, inclusivement.

BEURRE.

Ce marché a été très actif durant tout le cours de cette semaine. De fortes commandes nous sont arrivées des Etats-Unis et on rapporte que plusieurs chars ont été vendus à des prix accusant une hausse de 1 à 2 sous par livre sur les prix de la semaine dernière. Les arrivages sont presque nuls. La quantité en entrepôt n'étant pas suffisante pour attendre la nouvelle production, on prévoit un marché ferme et à la hausse.

FROMAGE

Le marché au fromage a été très actif durant cette dernière semaine. La demande de la part des importateurs anglais a été considérable et on rapporte que les ventes qui se sont opérées ont à peu près dégarni notre marché. Peu de stock reste en entrepôt pour faire face à la demande locale. Les quelques arrivages de fromage frais d'Ontario se vendent au prix de 22 sous la livre. On prévoit un marché ferme.

OEUFS.

Les arrivages d'œufs frais ont été beaucoup plus considérables durant le cours de cette semaine, ce qui a causé une baisse de plusieurs sous par douzaine, notre marché n'ayant pu absorber toute la quantité reçue. On rapporte que des œufs frais se sont vendus à Chicago au prix de 39 sous la douzaine, ce qui équivaut à 45 sous, à Montréal. A moins que nous ayons de fortes tempêtes, qui empêchent la livraison de la campagne, d'autres baisses sont à prévoir.

MIEL.

Peu de changement à rapporter sur la situation de ce marché. La demande est régulière de la part des détaillants de nos grandes villes et de la campagne. Les quantités disponibles étant très considérables, on ne prévoit aucun changement dans les prix.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Nous n'avons aucun changement important à noter sur l'état de ce marché. Quelques petits lots sont actuellement offerts qui trouvent facilement preneurs au prix de \$2.25 pour le sirop et de 22 et 23 sous pour le sucre.

FEVES ET POIS.

Le marché aux fèves est toujours très actif, surtout en ce qui concerne les fèves canadiennes. Pour les belles fèves blanches No. 1, on demande jusqu'à \$4.10 le minot. Les fèves importées sont aussi fermes, mais on ne rapporte aucun changement dans les prix pour cette variété.

Le marché aux pois reste à peu près dans le même état. Pour les pois bien cuisants, on demande jusqu'à \$3.10, par quantités de chars, livrés à Montréal.

ANIMAUX DE BOUCHERIE VIVANTS.

Boeufs.

Durant la semaine finissant le 12 janvier les arrivages de bêtes à cornes sur nos deux marchés se sont chiffrés à environ 900 têtes. Nous avons remarqué une assez forte amélioration dans la qualité des offres, ce qui a eu pour effet de susciter une légère hausse des prix pour les animaux de très bonne qualité. Ce marché s'est ouvert lundi, avec beaucoup d'activité. Nous attribuons un peu cette forte demande au fait que les bouchers avaient à peu près épuisé tout le stock qu'ils avaient acheté pour les fêtes et sont venus en plus grand nombre faire de nouveaux achats. La demande a été aussi très forte de la clientèle juive. Quelques très bons bouvillons (steers) venant de

l'Ontario ont trouvé preneurs jusqu'à environ \$6.75 par 100 livres. La plus grande partie des offres comprenait, en général, des steers et des taures d'assez bonne qualité qui ont aussi trouvé preneurs entre \$5.50 et \$6.00 par 100 livres. Les prix pour les très bonnes vaches se sont élevés jusqu'à \$4.50 par 100 livres; quelques-unes ont même trouvé preneurs à environ \$5.25 par 100 livres; les prix pour celles de qualité inférieure ont varié entre \$2.00 et \$3.00 par 100 livres. Les prix pour les taureaux ont varié de \$2.50 à \$3.50 par 100 livres; quelques taureaux de très belle qualité et très bien finis, venant de l'Ontario, ont trouvé preneurs jusqu'à plus de \$5.00 par 100 livres. Pour la semaine commençant le 15 janvier nous prévoyons un marché assez ferme.

Veaux

Environ 700 veaux ont été offerts en vente sur nos deux marchés durant cette semaine. Les veaux engraisés au lait, de très bonne qualité, ont encore trouvé preneurs à des prix très fermes. Nous avons eu une légère baisse des prix pour ceux de qualité inférieure. La demande pour les veaux de champs de bonne qualité a été assez bonne mais, tel que pour les veaux de lait, la demande pour les veaux communs a été très faible et nous n'avons pu en disposer que très difficilement. Les cultivateurs qui ont des veaux à mettre sur le marché feraient bien de les mieux finir avant de les offrir en vente. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché ferme pour les veaux de bonne qualité.

Agneaux.

Les arrivages d'agneaux et moutons vivants se sont chiffrés, durant cette semaine, à environ 1800 têtes. La demande pour les agneaux a été un peu plus forte que durant la semaine précédente et nous avons eu une légère hausse des prix d'environ 60c par 100 livres. La qualité des offres a été assez bonne et tout ce qui fut offert en vente, cette semaine, trouva facilement preneurs aux prix de la hausse plus haut mentionnée. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché assez ferme.

Moutons.

Les arrivages de vieux moutons ont été assez forts. La qualité laissait quelque peu à désirer. Ce marché n'a pas été très actif, mais nous avons pu disposer de tout ce qui a été offert aux prix de la semaine dernière. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché plutôt incertain.

Porcs.

Environ 4500 porcs ont été offerts en vente durant cette semaine. Ce marché a été très irrégulier durant tous les jours de la semaine. Les offres ont un peu dépassé la demande. Les prix obtenus durant la journée de lundi se sont élevés jusqu'à \$11.75 par 100 livres, et lorsque le marché s'est clos, les acheteurs n'offraient plus qu'environ 11c. Une très grande proportion des porcs qui ont été offerts en vente durant cette dernière semaine nous sont venus des régions de l'Ouest et comprenaient surtout des porcs trop épais. Pour la semaine à venir, nous prévoyons un marché incertain.

VOLAILLES VIVANTES.

Les arrivages de volailles vivantes ont été plutôt faibles durant cette dernière semaine. La demande a été assez bonne et les prix se sont maintenus fermes au niveau de ceux de la semaine précédente. Pour la semaine prochaine, nous ne prévoyons pas de changements.

ANIMAUX DE BOUCHERIE ABATTUS

Porcs.

Les arrivages de porcs abattus ont été plus forts durant cette semaine. La demande n'a pas été très forte et nous avons eu une légère baisse de prix. En plus des arrivages de porcs vivants, qui sont très forts en ce moment, il y a eu aussi, durant ces derniers temps, une très forte quantité de porcs gelés, venant de tous les points de la Province, d'offerts en vente sur nos marchés, ce qui a eu pour effet de créer cette dernière baisse pour les porcs expédiés frais. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché plutôt incertain.

Veaux engraisés au lait.

Ce marché continue toujours à montrer beaucoup d'activité. Les offres ne suffisent pas à la demande. Les prix qu'on nous avons pu obtenir durant cette dernière semaine se sont maintenus au niveau de ceux de la semaine dernière. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché très ferme.

VOLAILLES ABATTUES.

Quoique les arrivages de volailles abattues aient quelque peu diminué durant cette dernière semaine, les offres ont été encore très fortes. La demande pour les volailles fraîches abattues a été très forte et nous avons eu une légère hausse des prix. La demande est un peu moins forte et les prix moins élevés pour les poules et les poulets gelés. Nous pouvons cependant disposer assez facilement de tous les arrivages. Pour la semaine prochaine, nous prévoyons un marché assez ferme.

FARINE.

Le marché reste ferme pour la farine de blé de printemps. Par chars, la première patente s'est traitée à \$7.10, la deuxième, à \$6.60, et la forte farine à pain, à \$6.40 le baril, en sacs de jute, "ex-track", moins 10c, sur paiement immédiat.

Quant à la farine de blé d'hiver, elle se maintient à des prix relativement fermes, bien que le volume des affaires traitées soit plutôt restreint. Des lots de choix ont été vendus de \$5.65 à \$5.75 le baril, en sacs de jute usagés, "ex-track", alors que de plus petites quantités ont rapporté de \$5.90 à \$6.00 le baril, pris en magasin. Les patentes d'hiver se sont écoulées à \$6.50 le baril, en sacs de coton neuf, pris en magasin.

Il n'y a pas eu de changement quant à la farine de maïs blanc, qui est peu demandée en ce moment et se vend de \$5.20 à \$5.30 le baril, en sacs de jute, livrée aux commerçants.

BLE D'INDE.

On constate que l'option de mai est montée à Chicago. Par contre, la tendance des prix est plutôt faible à Montréal où la demande est pratiquement nulle et les vendeurs assez embarrassés pour écouler leurs stocks.

La demande pour l'exportation est normale. Les prix demeurent pourtant stationnaires, la petite récolte de la dernière saison limitant l'offre à de faibles proportions par comparaison avec les disponibilités antérieures.

AVOINE.

La demande des contrées européennes continue à s'affirmer de façon non équivoque, notamment de France, de Belgique, et de Hollande.

On observe, d'autre part, que la demande locale s'est sensiblement accrue depuis la semaine dernière.

La tendance générale du marché n'en demeure pas moins stationnaire.

PATATES.

On aurait cru, il y a quelques jours, que le marché allait subir une hausse, mais il n'en a rien été.

On peut donc, en définitive, dire que la situation est sensiblement la même que celle ayant prévalu depuis environ un mois.

On cote de \$1.00 à \$1.10 le sac de 80 livres, selon la qualité.

L'offre et la demande s'équilibrent à peu près. On ne prévoit aucun changement important pour quelque temps encore.

DERNIERE HEURE!

Marché au bétail vivant.

Prix et conditions prévalant le 15 janvier, à 10.30 A. M.

Bêtes à cornes:—Arrivages: 1498 têtes. Il y avait, ce matin, 950 animaux de plus à vendre que lundi dernier, ce qui induisit les acheteurs à diminuer leurs offres. Ventes difficiles et bétail invendu nombreux. Deux lots de bouvillons du nord-ouest, qualité moyenne, et pesant environ 1075 livres, se sont vendus à 6 1/4c. la lb. Un autre lot, pesant en moyenne 1220 lbs, s'est traité à 5 1/2c. la lb. 17 bons bouvillons ontariens, pesant en moyenne 990 lbs, rapportèrent 6 1/2c. la lb. Des lots mélangés, comprenant bouvillons et taures de moyenne qualité d'un poids moyen de 850 à 875 lbs, se sont traités de 4 3/4 à 5c. la lb.

Le plus haut prix payé pour vaches grasses a été de 4 3/4c. les ordinaires ont rapporté 3c. et les communes environ 2c. la lb.

Les taureaux lourds et communs ont rapporté de 3 à 4c. la lb. Une paire de gros taureaux pesant en moyenne 1400 lbs, se sont vendus à raison de 6c. la lb.

Veaux:—Arrivages: 310 têtes. La plupart des veaux de lait se sont vendus de 10 à 10 1/2c; quelques petits lots ont rapporté 11c. et, dans un ou deux cas, 12c. Les veaux communs se sont vendus 9c et plus.

Les veaux de champs se sont traités de 4 à 4 1/2c. la lb.

Agneaux et moutons:—Arrivages: 2213 têtes. Offres considérables, mais demande légère. Les bons agneaux ont rapporté de 11 à 11 1/4c. Des lots de qualité moyenne se sont traités à 10 et 10 1/4c. Les communes ont trouvé preneurs à 8c. et plus la lb.

Les moutons se sont vendus de 4 à 6c. la lb. selon qualité.

Porcs.—Arrivages: 3828 têtes. Marché incertain. La plupart des arrivages comprenait des porcs achetés par contrat. Ventes effectuées de 10 3/4 à 11 1/4c. La majeure partie des porcs de l'est se sont traités de 11 à 11 1/4c. la lb.

De bonne heure, quelques ventes ont été faites à 11 1/2c. aux bouchers locaux. Marché tranquille.

TRIBUNE LIBRE

REPONSES SOLLICITEES.

L'Événement" de ce matin annonce que l'honorable M. Caron a poursuivi "L'Homme libre" pour avoir critiqué son administration, et il a aussi poursuivi la compagnie d'imprimerie de l'"Action Sociale Catholique" pour avoir fait des travaux d'imprimerie pour un journal qui critique l'administration du gouvernement de Québec.

Est-ce à dire que les ministres de Québec vont poursuivre tous ceux qui vont les critiquer à l'avenir?.....

Est-ce à dire que les ministres auraient l'intention de poursuivre ou de faire emprisonner tous les libéraux électeurs qui vont désapprouver le gouvernement en votant contre ses candidats dans la pré-

sente élection?.....

Une réponse s. v. p., Messieurs les ministres, pour l'information du peuple que vous semblez vouloir soumettre sous le fouet ministériel.

Et vous, cultivateurs de la province de Québec, avec un tel régime, croyez-vous au moins espérer de toujours pouvoir voter comme des hommes libres à l'avenir?.....ou si vous ne craignez pas plutôt de voir bientôt votre indépendance et toutes vos libertés d'électeur écrasées par les maîtres actuels du pouvoir?.....

Une réponse, mes amis les cultivateurs.

Joseph A. Thériault

Cultivateur.

L'AMELIORATION DES CHEVAUX CANADIENS.

Compte rendu des travaux faits sur les chevaux et les vaches à la Station Expérimentale de Cap Rouge. P. Q.

Chaque ferme ou chaque station expérimentale fédérale fait une spécialité de l'élevage de l'espèce de bétail ou de la production de l'espèce de récoltes qui sont les plus appréciés dans le district qu'elle dessert, et c'est pourquoi la station de Cap Rouge, Québec, donne une attention toute spéciale au cheval canadien et à la vache Canadienne. Cette station, qui forme le sujet d'un article descriptif dans le numéro de novembre-décembre de la Gazette Agricole du Canada, est située à environ huit milles à l'ouest de la ville de Québec. Elle a pour but principal de desservir le centre de la province, mais naturellement les expériences et les essais qui y sont conduits offrent un intérêt relatif pour la race entière et même pour le pays tout entier.

Le régisseur, le Dr. Langelier, est également chargé de ce qu'il appelle justement le plus grand haras à l'est du Manitoba. Ce haras, qui forme partie de la station, se trouve à St. Joachim, à quelque vingt-cinq milles à l'est de Québec. Sur cet établissement, qui a été loué en 1920 par le séminaire de Québec au Ministère fédéral de l'agriculture, il y a actuellement cent chevaux, et plus de trente juments doivent poulainer l'année prochaine. Tous ces chevaux, à l'exception de quatre, sont purs Canadiens, et comme ils sont logés pendant l'hiver dans des hangars d'une seule épaisseur de planches, ouverts sur le devant, le régisseur déclare que l'on n'en pourrait trouver nulle part de plus résistants et de plus sains. Cette ferme, comme nous le dit le surintendant dans son rapport de 1921, fait exactement la même chose pour la race canadienne de chevaux que le gouvernement des Etats-Unis fait pour le cheval Morgan, à son haras de Vermont. Les poulains mâles, issus de l'étalement de la station Albert de Cap Rouge, et les juments sélectionnées seront envoyés dans les districts où il existe un bon nombre de bonnes juments poulinières, en vue d'améliorer le type de la race.

Mais si le Dr. Langelier est fier de ses chevaux, il l'est également de son troupeau de vaches canadiennes à cap Rouge. Ce troupeau, qui compte soixante têtes, est, dit-il, de l'aveu de tous, le meilleur qui existe au point de vue de la production. Ce troupeau compte, en effet, plus de femelles inscrites au Livre d'Or de la production que tout autre troupeau. Pour appuyer cette déclaration, le régisseur donne une liste de dix-huit vaches ayant une moyenne de production de 7,041 livres de lait ou en pourcentage de 4.4 de gras. Une des vaches a produit 12,483 livres de lait ayant un pourcentage de 4.1 de gras. Trois autres vaches ont une production moyenne de 10,363 livres de lait, le pourcentage de gras dépasse légèrement le chiffre de 4.3. On peut affirmer, dit le Dr. Langelier, que les dix-huit vaches ont donné un profit réel de plus de mille piastres sur le prix de la nourriture. Trois des quatre taureaux employés sont nés sur la ferme. Le Dr. Langelier nous apprend aussi que c'est l'exception plutôt que la règle qu'une génisse ne remplisse pas les conditions pour l'inscription au Livre d'Or à son premier veau. Il dit, enfin, que l'emploi de taureaux issus de vaches fortes laitières s'impose si l'on veut augmenter la production laitière moyenne du troupeau. Il est à noter que toutes les quatre vaches dont la production est donnée, sont adultes. Neuf viennent d'entrer dans l'âge d'adulte, et une a onze ans. La quantité qu'une vache canadienne adulte doit produire pour s'inscrire au Livre d'Or est de 6,800 livres de lait et 306 de gras.

Les expériences avicoles occupent également une part importante du programme dans les opérations de Cap Rouge. On garde un troupeau de 300 Rock barrées en hiver et on fait éclore quelque 750 poussins tous les ans. Enfin la station est le quartier général du concours de ponte de la province de Québec.

Véritable.



ATTENTION! Demandez la "Bayer" quand vous achetez de l'"Aspirine." A moins que vous ne voyez le mot "Bayer" sur les tablettes, ce n'est pas du tout de l'"Aspirine" que vous achetez. N'acceptez que des boîtes d'Aspirine "Bayer" non ouvertes, lesquelles contiennent des directions et la dose voulue, calculée par les médecins depuis 22 ans, et qui ont été reconnues exactes par des millions d'individus pour

Rhumes	Maux de têtes	Rhumatisme
Maux de dents	Névralgie	Nervosité
Maux d'oreilles	Lumbago	Douleurs générales.

En boîtes commodées de 12 tablettes—En bouteilles de 24 et 100—Chez tous les pharmaciens.

"Aspirin" est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture "Bayer" de Monoaceticacidester de Salicylicacid. Quoi qu'il soit bien connu que "Aspirine" signifie manufacture Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les tablettes de la compagnie Bayer porteront, estampée, leur marque générale de commerce; la "Croix Bayer".

Petites annonces

TARIF : 50 cents par insertion de 25 mots ou moins ; 2 cents par mot additionnel.

A VENDRE:—Beurrerie de 9000 lbs. de lait par jour. Contrat de transport des malles donnant bon revenu, transféré avec si désiré. S'adresser: W. FLEURY Ste. Theodosie Co. Verchères, Qué. 20-27

Un ami de la cause agricole possède une grande et magnifique ferme ainsi qu'un autre terrain à proximité de celle-ci. Cette ferme renferme 40 bêtes à cornes dont 30 bonnes vaches laitières; 6 chevaux, 12 moutons; 2 silos, une importante érablière avec outillage moderne; et toute

la machinerie aratoire nécessaire: "blower" moteurs, batteuse, moissonneuse, épandeur d'engrais, centrifuge de 1400 lbs à l'heure, le tout en parfait ordre. Muni d'une telle garantie, cet ami désirerait emprunter \$3,500. sur première hypothèque. Ceux que la chose pourrait intéresser sont priés de communiquer immédiatement avec

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS, 668, rue St Paul Ouest. Montréal, Qué.

BEURRERIE A VENDRE Vendra, avec la fabrique, maison privée, grange et jardin. Près de l'église, de la station, de l'école et de la banque. Outillage complet. Fabrication: 3c Production annuelle: 85,000 lbs. Fonctionne 12 mois par année. Le tout pour \$1,500. dont \$3,000 c. comptant, balance par paiements faciles. Cause de vente: trop âgé. S'adresser au Dept. J. A. C., Le Bulletin des Agriculteurs, Montréal. 1-3-5

BEURRE ET FROMAGE

Arrivages et prix de vente durant la semaine.

LUNDI, 8 JANVIER.

MONTREAL, QUE.

Beurre.

Arrivages: 195 boîtes. Marché stationnaire et prix fermes, mais identiques aux derniers rapportés.

Fromage

Arrivages: 223. Mêmes prix et conditions tel qu'indiqué vendredi dernier.

MARDI, 9 JANVIER.

MONTREAL, QUE.

Beurre.

Arrivages: 566 boîtes. Marché stationnaire. Pas de changements de prix.

Fromage

Arrivages: 171. Marché et prix sans changements.

MERCREDI, 10 JANVIER.

MONTREAL, QUE.

Beurre.

Arrivages: 109 boîtes. Marché tranquille mais ferme. Ventes faites à 38½,

39, 40 et 40½c, la livre, selon la qualité. Fromage.

Arrivages: 181. Marché plus ferme. Ventes effectuées à raison de 24 et 24½c, la livre, selon la qualité.

JEUDI, 11 JANVIER.

MONTREAL, QUE.

Beurre.

Arrivages: 155 boîtes. Marché plus ferme. Ventes faites de 38 à 40c, la lb selon la qualité et la quantité traitée.

Fromage.

Arrivages: 459. Marché stationnaire. Prix payés: d. 23½ à 24½c, la livre, selon la qualité.

VENDREDI, 12 JANVIER.

MONTREAL, QUE.

Beurre.

Arrivages: 497 boîtes. Marché actif. Prix payés: de 38 3/4 à 40c, la livre.

Fromage.

Arrivages: 793. Marché ferme, mais prix stationnaires.

LE PROGRES DE L'UNIFORMITE DU BEURRE CANADIEN.

(Suite de la page 11)

des moyens de contrôler la crème ainsi recueillie pour obtenir un beurre à saveur agréable.

A mon avis, le remède à cela réside dans la classification. Celle-ci a donné partout d'excellents résultats dans le Québec, où elle a été pour la première fois introduite il y a 12 ans et, subséquemment, dans toutes les autres provinces du Dominion. Pourquoi, dès lors, n'avoir pas aussi de classification pour la crème? Elle existe dans l'Alberta et la Saskatchewan, et qui-conque a eu l'occasion de manipuler du beurre d'une de ces deux provinces peut attester des bons résultats obtenus. Leur gouvernement a établi des qualités-types pour la crème, et l'on m'a même dit qu'il était allé jusqu'à placer un homme dans chaque fabrique, chargé de recevoir la crème et de la classer aussitôt. Il est illégal, là-bas, de baratter ensemble les crèmes classées No. 1 et No. 2. Ce système est tout à l'avantage du producteur, car la différence de prix entre la crème classée "spéciale" et la No. 2 va jusqu'à 3 sous par livre de gras.

En présence de cette centralisation, dans les provinces de Québec et d'Ontario, ne serait-il pas sage que leur gouvernement adopte le même système, et ait un contrôle effectif sur la crème recueillie et, conséquemment, assure l'amélioration nécessaire dans la qualité du beurre?

Il est, dans la centralisation, un avantage que je désire préciser. Elle implique l'uniformité de qualité. Les grandes fabriques ayant de fortes productions, il

devient possible de former une expédition de 500 et même de 1000 boîtes à même 2 ou 3 grandes beurreries seulement, au lieu de 25 ou plus de petites, ce qui est très important au point de vue uniformité.

Si jamais nous réussissons à améliorer la qualité du beurre à un degré de quasi-perfection, nous serons alors en mesure de soutenir la concurrence de n'importe quelle contrée. Je crois que nous sommes bien organisés pour manipuler le beurre et le placer sur les marchés dans les meilleures conditions. Nos wagons-réfrigérants sont modernes; des entrepôts frigorifiques sont établis dans presque toutes les villes de quelque importance; nous avons l'avantage de posséder, à Montréal, l'entrepôt frigorifique de la Commission du Havre, lequel est supérieurement outillé et est de taille non seulement à emmagasiner la production courante, mais aussi le surplus de production susceptible de se réaliser dans l'avenir; en outre, les vaisseaux marchands sont munis de réfrigérateurs modernes, ce qui nous donne toutes les facilités voulues pour atteindre tous les marchés.

Au surplus, je pense que, par le moyen des organisations de cultivateurs qui se développent dans toutes les parties du pays, de nos classificateurs officiels en industrie laitière et de nos négociants expérimentés, nous avons tout ce qu'il faut pour développer notre commerce de beurre et prendre une meilleure place sur le plus important marché du monde, si tous les intéressés sont disposés à coopérer et à travailler à l'unisson.

Auguste Trudel.

COMMUNICATION.

Roberval, 31 déc, 1922.

Messieurs les membres des Fermiers-Unis du Lac St-Jean.

Chers Messieurs:

A une assemblée de la succursale des Fermiers-Unis de Roberval, No 114, tenue ce jour, la résolution suivante a été passée: "Il est proposé par Henri Boivin, secondé par Joseph Tremblay et Harry Gagnon, que la Succursale de Roberval, No 114, réunie en assemblée, décide de ne pas s'occuper de politique, comme corps, dans la prochaine campagne électorale; que copie de cette résolution soit transmise à toutes les succursales du comté et aux journaux. Adopté". Cette décision a été motivée par des raisons d'ordre supérieur et dans l'intérêt du mouvement que nous cherchons à promouvoir. En effet, l'organisation des Fermiers-Unis étant une organisation professionnelle et économique, doit avoir pour principe de ne prendre part à la politique active que dans les cas de nécessité évidente et des conditions qui justifient l'espérance du but recherché; nous croyons que ce serait pour les Fermiers-Unis du Lac St-Jean s'écarter de ce principe, non seulement en suscitant parmi ses membres une candidature, mais encore en donnant soit directement, soit indirectement, à un aspirant à la candidature, l'espoir d'obtenir l'appui et le concours de l'association en temps que corps organisé. Nous sommes justifiables de penser

que pour un bon nombre de cultivateurs de cette région, le motif caché qui les fait hésiter à devenir membres de l'association des Fermiers-Unis, c'est qu'un jour le mouvement auquel il seront appelés à participer les poussera forcément contre le parti politique qu'ils préfèrent et heurtera ainsi leur sentiment politique; c'est en vue de détruire cette idée que la décision ci-dessus a été adoptée et à laquelle nous demandons toutes les associations paroissiales d'adhérer.

Ainsi les cultivateurs du comté auront la preuve que l'association des Fermiers-Unis n'a pas pour but de contraindre leurs opinions politiques et ils pourront alors en toute liberté se joindre à nous pour la protection efficace de leurs intérêts par des moyens de persuasion auprès des pouvoirs publics. Nous espérons que l'opinion que nous exprimons et que la ligne de conduite que nous avons décidé de suivre pour le plus grand bien de notre association, recevront l'approbation de tous nos membres et que chaque groupement se fera un scrupule d'y conformer sa propre conduite.

Veuillez nous croire,
Vos tout dévoués,

Le comité Régional des Fermiers-Unis de Québec Lac St-Jean.

Hubert VILLENEUVE

Président.

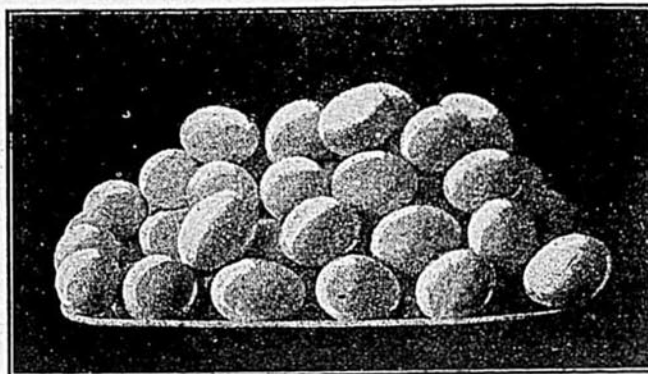
Jos. DUFOUR

Secrétaire.

Expédiez-nous vos oeufs!

Nous voici bientôt au début de la saison des oeufs.

Les cultivateurs sont certainement anxieux d'obtenir, durant toute la saison, les plus hauts prix actuellement offerts, surtout pour les oeufs strictement frais. Le meilleur moyen de se les assurer, c'est de nous en confier la vente par l'intermédiaire de vos organisations locales.



Nous avons un département spécial, parfaitement organisé pour les recevoir, les classer et les écouler aux plus hauts prix du marché pendant toute la saison.

Demandez-nous tout renseignement sur la façon d'expédier les oeufs.

Nous fournissons aussi, sur demande, des caisses pour l'expédition.

Notre clientèle de choix vous garantit une vente profitable et des retours prompts.

Confiez-nous la vente de tous vos oeufs.

Volailles Abattues!

Nous sommes toujours en mesure de vous obtenir les plus hauts prix du marché pour vos poules, poulets, oies et dindes abattues.

Préparez soigneusement avant d'expédier.

Demandez nos cartes d'expédition.

Avis. — Nous prions nos amis de prendre note que nous sommes pas encore prêts à recevoir de la volaille vivante.

Porcs Abattus!

Continuez à nous expédier vos porcs abattus. Notre nombreuse clientèle nous permet de vous obtenir les plus hauts prix du marché. Voyez, en effet, les prix par nous retournés la semaine dernière pour les porcs de diverses pesanteurs.

Abattez-les bien et enveloppez-les soigneusement afin que, durant le transport, ils ne puissent ni se salir, ni se détériorer.

Demandez-nous des renseignements et des cartes d'expédition.

A tous nos expéditeurs nous garantissons satisfaction et prompts retours.

Consultez nos prix de remise sur la page 13.

Cultivateurs, expédiez tous vos produits à

Trudel Ayer Limitée

689, St-Paul Ouest
MONTREAL

\$24.95 et plus
à l'essai
PARFAITEMENT
GARANTIE
L'ECREMEUSE.

American

UNE PROPOSITION
AVANTAGEUSE

Pour vous faire connaître notre ECREMEUSE, bien finie, de manègement facile, et écrémant à merveille, pour \$24.95. Ecrème également bien le lait froid ou chaud. Donne une crème épaisse ou légère. Le bol répond aux lois sanitaires et se nettoie facilement. Différent de la gravure, qui illustre des machines à plus fort rendement. Mettez-vous au courant de notre

SYSTEME DE PAIEMENTS
MENSUELS



Expéditions faites rapidement de Winnipeg, Man., Toronto, Ont., St-Jean N. B. Que votre installation soit considérable ou non, demandez notre catalogue qui vous sera envoyé gratuitement et notre système de paiements faciles.

AMERICAN SEPARATOR CO.

Box 3206 Bainbridge, N. Y.

LA RACE AYRSHIRE.

La race Ayrshire se recommande par elle-même, à tout amateur de beau bétail, par l'harmonie de ses formes, l'élégance de son allure, l'éclat de son pelage, etc., ce qui ne nuit en rien à ses aptitudes intrinsèques comme laitière pourvu que l'on cherche à fusionner chez elle les attributs qui en font une bête d'exposition avec ceux qui en font une forte laitière. On y parvient en développant chez elle et en sélectionnant dans ce sens les caractères de conformation suivants: belle ligne du dos, aussi horizontale que possible dans toute son étendue; poitrine spacieuse en tous sens, indice d'une forte constitution; abdomen volumineux, ample qui assure une grande capacité d'assimilation, et enfin des organes lactifères bien développés, et surtout un pis bien symétrique. Une vache de cette trempe figure avec

honneur dans une exposition et rapporte aussi de beaux bénéfices par le lait qu'elle donne.

Les aptitudes de la vache Ayrshire sont réputées excellentes, et si l'on remonte à l'origine de la race, on trouve l'explication des qualités multiples qui sont comme l'apanage de ces animaux. En effet, le climat rigoureux de la partie de l'Ecosse où cette race a été améliorée lui a conféré une rusticité peu ordinaire parmi les races laitières, et les croisements effectués au début de son développement lui ont acquis des qualités précieuses.

Ainsi l'Ayrshire possède une forte constitution et jouit d'une bonne santé. Cette vache a bon appétit, chose importante au point de vue de la production. Nullement difficile sous le rapport de sa nourriture, elle consomme et tourne à profit toutes les sortes d'herbages qu'elle trouve au pâturage. C'est une vache que l'on pourrait qualifier de cosmopolite, vu qu'elle s'acclimate facilement et qu'elle prospère sous toutes les latitudes. Elle s'accommode d'un terrain accidenté aussi bien que d'une plaine. La vache Ayrshire convient très bien au cultivateur ordinaire, à cause de son peu d'exigences sous le rapport de l'entretien et de la nourriture et que, même gardée dans ces conditions peu favorables, elle rapporte encore du profit à son propriétaire.

Une autre qualité de la vache Ayrshire, c'est sa longévité; elle jouit d'une grande fécondité et peut rapporter jusqu'à un âge avancé.

Son lait peut être utilisé à toutes fins, mais il est particulièrement précieux pour la vente en nature. Savoureux et d'une digestion facile, il doit en partie cette qualité à la réduction des globules de gras qui rend son absorption facile. Cette réduction des globules de gras assure aussi une conservation plus facile du lait attendu

TRAPPEURS!!!

Capsules empoisonnées Infaillibles!

Tuent presque instantanément renards, visons, "bêtes puantes" et autres animaux carnivores sans en endommager la fourrure. Ces Capsules renferment les plus violents poisons que la science connaisse, et nous garantissons positivement qu'aucun animal ne peut s'éloigner de 10 pas après avoir avalé l'appât. Ceci vous permet d'attraper les renards que vous ne pouvez attirer au piège. Employées et recommandées par le Gouvernement Américain pour la destruction des loups dans l'Ouest. Prix 25 capsules pour \$2.60; 100 capsules pour \$6.00. Envoyées sur réception de mandat-poste fait à l'ordre de E. T. Sherman, Witman, Mass. E. U.

Ne le Jettez pas
Votre plat de granit ou
votre sac à eau chaude coule-t-il?

MENDETS

Ils bouchent les trous de tous les ustensiles en fer-blanc, cuivre, granit, sacs à eau chaude, etc. Pas de soudure, ni de ciment ni de rivets. Tout le monde peut les poser. S'adaptent à n'importe quelle surface. Deux millions en usage. Faites venir un paquet d'échantillon, 10c. FAUQUET COMPLET, GRANDES AVANTURES, 200 FRANKO. ALBERTS, VANANT'S.

Collette Mfg. Co., Dept. A Collingwood, Ont.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION

864 rue Université, : : : Montréal
72 1/2, rue St-Pierre, : : : Québec
et Washington, D. C.

que l'ascension de la crème est plus lente. De plus, la crème étant formée de petits globules butyreux, le mélange de ceux-ci avec le sérum de lait est plus facile et plus complet après un repos prolongé, ce qui est un avantage pour le lait commercial. Sa saveur est due à son pourcentage de gras suffisamment élevé. La physiologie

nous apprend, en effet, qu'un lait dosant 4.5% de gras devient d'une digestion difficile, mais aussi qu'un lait contenant moins de 4% de gras perd sa saveur.

Réparations - - Réparations.

Fabricants, soyez prêts,

N'attendez pas au dernier moment!

Aujourd'hui est le meilleur temps pour nous envoyer vos machines pour réparation si vous voulez être prêts pour la réouverture de vos fabriques à la prochaine saison.

Pourquoi attendre au dernier moment alors que forcément la livraison est lente parce que tout arrive en même temps; sachez prévoir pour vous éviter des ennuis.

Une longue expérience, un outillage perfectionné et une main-d'œuvre experte vous assureront chez nous la plus entière satisfaction.

Envoyez-nous vos Centrifuges, Barattes, Pasteurisateurs, Engins à vapeur, Bouilloires, Pompes, etc., etc.

Vous pouvez aussi profiter de notre service chez vous; demandez nos experts et mettez leur compétence à l'épreuve.

B. TRUDEL & CIE

36-38 Place Youville,

MONTREAL.

Casier Postal 484.

Tel. Jour: Main 118.
Soir: Westmount 4120.

COUPON D'ABONNEMENT

Bureau de Circulation du Bulletin des Agriculteurs

688, Rue St-Paul, Ouest, MONTREAL

Inclus la somme de \$.....pour.....ans d'abonnement.

(Nombre d'années)

Nom.....

Bureau de poste.....

R. R. No.....comté de.....

Vous pouvez vous abonner pour 3 ans pour \$3.00. 1 an: \$1.50; 2 ans: \$2.50.

Veuillez, s'il vous plaît, mentionner le "Bulletin des Agriculteurs" en vous adressant à nos annonceurs.

LIVRE sur les
Maladies des Chiens et
comment on les nourrit.
Reval gratis par l'auteur
à votre adresse.
E. CLAY-GLOVER Co. Inc.
125 West 24th Street
New-York, U. S. A.



Fondée
en 1786



LA BIERE MOLSON

La bière que votre
arrière grand-père buvait

Demandez-la

W. F. J. D. J. J. J.
Int'l Institut
Department of Agriculture,
Ottawa, Ont.
Commissioner.